

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

VOL. 22 NO. 20

CETTE SEMAINE

Actualité universitaire

Samuel Sami remporte le prix d'excellence du Grand Moncton en Innovation

à lire en page 2

Arts et spectacles

Alain Doom captive son public

à lire en page 12

Sports et loisirs

SOCCER MASCULIN : Les Aigles bleus sont à 2 points d'une participation à la finale de l'ASIA

à lire en page 16

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

UNIVERSITAIRE 2

CIBERNETIQUE ÉCONOMIQUE 5

ÉDITORIAL 4

BILLET 4

IMPORTANCES 6

COMMENTAIRE ACADIE 7

SPORTS 16

Dernière course pour le Oui

Le campus aura également été marqué par le référendum



Un groupe d'invités est venu répondre aux questions des étudiants jeudi dernier sur le Campus

Anick F. LOSHER

Les derniers préparatifs avant lundi se sont faits avec une folle furieuse. Débat, session d'information, affiches un peu partout sur le campus, mini-fourgonnette pour aider les étudiants à se rendre aux bureaux de vote... Décidément, le comité du Oui sur le campus n'a pas chômé durant la dernière semaine.

Réactions? Près de cinquante personnes se sont rendues à la session d'information/débat jeudi dernier au club étudiant le Kacho. Parmi les «experts» venus répondre aux questions des étudiants, l'on retrouvait Roger Ouellet, président de la Société Nationale de l'Acadie (SNA), Gino LeBlanc, président de la Fédération des étudiants et étudiantes du C.U.M. et co-président national du

Oui, Serge Roussel, de l'École de droit et Louise Pelletier, ancienne étudiante de l'Université de Moncton et associée à la firme Palmer-O'Connell. Tous les invités étaient du camp du Oui et ont fait chacun un exposé.

L'oratrice, Louise Pelletier, a fait la déclaration surprenante que tous les résidents du Nouveau-Brunswick qui voteraient contre l'accord de Charlottetown montreraient ainsi carrément qu'ils sont des partisans du parti anti-francophone, la Confederation of Regions. «C'est un fait», a-t-elle répondu aux protestations des gens présents. Elle a d'ailleurs indiqué avoir basé sa déclaration sur son expérience personnelle. En effet, selon elle, tous les gens unilingues anglophones de la région de Moncton-Est, à qui elle avait téléphoné afin de les inviter à voter Oui, avaient

répondu Non.

Elle a de plus ajouté qu'elle appuyait l'accord car c'était la première fois que l'on parlait de l'accessibilité à l'éducation post-secondaire.

Serge Roussel a expliqué son appui à l'accord en indiquant que la reconnaissance des communautés linguistiques était un grand pas pour les Acadiens. Il ajoute qu'il comprend qu'il y ait des insatisfaits mais que c'était un accord difficile à vendre à tous car «chacun avait sa liste», a-t-il souligné.

Quant à Gino LeBlanc, il s'est dit excessivement heureux de voir que l'on reconnaissait finalement l'accessibilité à l'éducation post-secondaire. Il rajoute d'ailleurs que l'accord n'est pas parfait

SUITE EN PAGE 2



TA CAISSE
POPULAIRE
ACADIENNE

LE PLACEMENT + BONI

Une façon simple, facile et avantageuse de mettre de l'argent de côté... et d'obtenir un boni.



SUITE DE LA UNE

mais qu'il faut faire des compromis pour garder le pays uni. Finalement, Roger Ouellet a indiqué qu'il avait voté Oui le 26 octobre dernier pour différentes raisons. Comme Académien, il a senti que l'enclassement des principes de la loi 88 était déjà un grand pas pour la communauté acadienne. «On peut croire qu'on n'a pas besoin de consultation pour enclasser nos droits comme Académien, explique-t-il. Cela a vraiment l'impression d'être facile, mais sur le plan politique, c'est beaucoup plus difficile.»

IMPLICATION DE LA FÉDÉCUM

Pourquoi la Fédération étudiante s'est-elle donnée tant de cœur à cette campagne alors qu'elle aurait pu attaquer d'autres projets pour les étudiants? Le directeur aux affaires externes de la Fédecum, Bruno Roy, a réagi à la question (qui était d'ailleurs posée par plusieurs étudiants) en remettant sa campagne électorale du printemps dernier. «Dans ma campagne, j'avais assuré que si j'étais élu, je prévoyais promouvoir le caractère acadien sur les campus», explique-t-il. Selon lui, la Clause Canada est très bonne pour les Académien. «C'est bon de promouvoir l'accord, ajoute-t-il. C'est bon pour les étudiants.»

Il a de plus indiqué que la majeure partie du financement de l'Université de Moncton provient du gouvernement fédéral. «Nous avons ainsi une protection avec la loi 88», souligne-t-il.

TRANSPORT

Lundi dernier, un tel référendum, une mini-fourgonnette a transporté les étudiants qui n'avaient aucun moyen de se rendre à leur bureau de scrutin. «La Fédecum va assurer les coûts de la location», a indiqué Bruno Roy. «Nous offrons un service aux étudiants et nous avons déjà un bon rabais avec Hertz, a-t-il expliqué. Sortir le vote, c'est ça qui est important pour nous.» Un Non pour Bruno Roy ne signifie pas la fin. «Si c'est un Non, on se roule les manches pour avoir un enclassement bilatéral de la loi 88», a-t-il conclu. ♦

Actualité universitaire

Jean-Marie Nadeau lance un appel à la mobilisation

«Nous devrions avoir un parti politique pour les prochaines élections»

Marie-Anne POUSSART

«Il est certain qu'on n'est tant qu'Acadien, nous avons fait beaucoup de chemin depuis quelques années, mais le danger serait de nous contenter de ce que nous avons et de ce que nous sommes.»

C'est sur un ton ferme mais passionné que le nationaliste Jean-Marie Nadeau a présenté son livre *Que le sursourire commence!* et parlé de sa vision de l'Académie à la communauté universitaire, le 20 octobre dernier.

Lors de son allocution, l'ancien secrétaire général de la Société nationale de l'Académie (SNA), a insisté sur le besoin urgent de créer un parti politique pour assurer l'avancement des dossiers et le développement du peuple acadien. «Cela fait depuis 1986 que la concertation existe entre les différents organismes acadiens, mais de cette concertation n'a jamais émergé un projet politique. C'est pour cette raison que je relance l'idée d'un parti politique acadien. Nos organismes



Jean-Marie Nadeau a transmis ses espoirs aux étudiants du CUM

doivent concurrencer entre eux pour des subventions, ce qui occasionne une compétition malsaine, qui nous divise. Il serait beaucoup plus judicieux que l'on s'assoit ensemble, que l'on détermine nos priorités politiques et que l'on divise ensuite les fonds en conséquence.»

L'ex-éditorialiste du quotidien l'Académie Nouvelle a affirmé qu'il aimerait qu'un tel parti soit créé (ici) les prochaines élections provinciales. Il reconnaît cependant qu'un pareil geste ne pourrait être posé sans causer des remous. D'après lui, les Académien se tiraillent malheureusement souvent entre eux, ce qui réjouit les anglophones, et la création d'un parti Académien n'échapperait pas aux critiques de la communauté acadienne. «Il va falloir trouver une façon de se parler», a-t-il affirmé en soulignant que cette difficulté fera partie des défis à relever. «C'est une question de maturité politique.»

Monsieur Nadeau a également tenu à rappeler à la cinquantaine

de personnes venues l'écouter à la Faculté des arts que son livre contenait un autre grand message: arrêter d'attendre que les autres fassent notre travail à notre place. Selon l'auteur, les Académien devront, sans au référendum, être beaucoup plus tenaces face à leurs revendications. «Nous allons nous retrouver sur la ligne de départ comme tous les autres et, plus que jamais, nous allons devoir être fermes et agrippés sur la scène nationale et internationale», a déclaré le militant.

MONOPOLE DE L'ACADIE NOUVELLE

Quant au monopole que détiendrait l'Académie Nouvelle au niveau de la presse écrite en Acadie, Monsieur Nadeau trouve la situation malheureuse. «Idéalement, il faudrait un autre journal pour créer un peu de concurrence. Si quelqu'un a suffisamment d'argent pour en fonder un, je serais prêt à participer à sa production», a-t-il lancé à son auditoire. ♦

Vigilangue: un service pas assez mis à profit

Mireille E. LEBLANC

Depuis le mois de mai, l'Université de Moncton peut compter sur les services de Vigilangue pour la correction de tout texte destiné à l'affichage. En effet, Sylvie Briand, Annette LeBlanc, Mathieu LeBlanc et Lisa Rochaud offrent gratuitement ce service dans le but d'améliorer la qualité du français dans l'affichage et de promouvoir la fierté de la langue de Méridie chez la population étudiante.

Ces quatre étudiants en traduction ont eu l'idée de fonder Vigilangue à l'issue de certaines publicités affichées sur les murs de campus dont la qualité du français laissait à désirer. Pour Annette LeBlanc, «des paroles s'envolent, mais les écrits restent et ce qui est affiché reflète la qualité de notre langue.»

Malheureusement, très peu de gens ont fait appel aux services de Vigilangue depuis sa fondation. Ses membres attribuent cette faible participation à un manque de publicité, à un manque de fierté pour le français ou à une indifférence chez le public face à la qualité de la langue.

Pourtant, ces quatre étudiants restent optimistes quant à l'avenir de Vigilangue. Ils mettent leur espoir en une politique sur l'affichage à l'Université qui est actuellement en rédaction et ils

souhaitent que leur service joue un rôle dans cette nouvelle politique. Ils aimeraient surtout éveiller l'intérêt des étudiants et étudiants et tenter ainsi d'améliorer la situation de l'affichage à l'Université. Ils ont été indignés de voir de nombreuses publicités d'entreprises anglophones affichées un peu partout sur le campus. Pour eux, c'est un véritable manque de respect envers toute la

communauté universitaire.

Ainsi donc, pour voir disparaître vos fautes d'orthographe, de grammaire et vos anglicismes, il vous suffit d'envoyer vos annonces par courrier électronique au Département de traduction et de langue, et votre texte vous sera rendu corrigé dans un délai d'un jour ou deux. C'est bien peu d'effort pour s'afficher avec fierté en un français de qualité. ♦

Violence dans les fréquentations

Ceci est le premier article d'une série de quatre sur la violence dans les fréquentations. Ces articles sont présentés dans le cadre d'une campagne de sensibilisation préparée par le service de counselling psychologique du 2 à 6 novembre 1982.

Le phénomène de la violence dans le cadre des relations amoureuses n'est pas isolé, mais n'est qu'un maillon de plus dans la chaîne de la violence infligée aux femmes. C'est un phénomène qui prend une ampleur assez considérable. Les résultats d'une étude effectuée au Manitoba révèlent que 40% des étudiants mâles exercent, sous une forme ou une autre, des actes de violence dans le cadre de leurs relations amoureuses. Une étude effectuée aux

États-Unis démontre que 60% des violés déclarent en lieu ou cours d'un rendez-vous amoureux.

C'est aussi la justice la violence dans les fréquentations? La violence dans les fréquentations désigne la violence sexuelle, physique ou affective exercée par une personne contre une autre dans un contexte de fréquentation où le couple ne vit pas ensemble. Bien qu'il existe des cas de violence contre les hommes, la violence faite aux femmes est plus répandue, plus systématisée et habituellement plus intense. Nous allons décrire brièvement les différents types de violence.

SUITE EN PAGE 3

- RESTAURANT LICENCIÉ
- PATISSERIE
- PAIN FRAIS
- CROISSANTS

37 rue Botsford
Moncton, N.-B.
tél : 855-1711





SPECIAL 10,99\$

DOUBLE Délice

2 Pizzas de 9 po
(3 garnitures)

1 McCain Delite
Gâteau au chocolat



SUITE DE LA DEUX

- La violence sexuelle peut prendre la forme de relations sexuelles sans le consentement du partenaire, d'attouchements sexuels non désirés ou d'activités sexuelles humiliantes accomplies de force. Souvent l'agresseur utilise des contraintes, ou menaces de le faire, afin que la victime se soumette.

- La violence physique peut prendre la forme de coups de poing, de coups de pied, de claques, de poussées, de strangulation, de morsures, de brûlures, de tirage de cheveux, de contrainte physique, de coups assésés avec un objet ou d'attaques à main armée.

- La violence affective peut prendre la forme d'intimidation, d'actes terroristes, de menaces, d'humiliation, d'insultes, de pressions, de destruction de biens, du contrôle des accès et visites du partenaire, de cris pour susciter la peur, de maintien du partenaire à l'écart des amis et de la famille et d'autres manifestations de jalousie excessive.

La réalité démontre que la violence dans une relation amoureuse est un signe précurseur d'une attitude maritale agressive. Si rien n'est fait pour résoudre le problème dès le départ, le couple va développer un mode d'interaction avec toutes les probabilités de se perpétuer à l'avenir. Les jeunes hommes doivent adopter une attitude plus saine envers les femmes. La contrainte et la violence sont des formes préjudiciables d'interaction dans une relation d'affection. L'activité sexuelle non désirée constitue un acte violent et criminel peu importe la nature de la relation ou depuis combien de temps les deux personnes sont amies.

Il est important d'en savoir davantage sur ce qu'est la violence dans les fréquentations et sur la façon dont elle survient afin de tenter d'en réduire la fréquence, donc la nôtre prochain article et participe à la campagne de sensibilisation préparée par le service de counselling psychologique du 2 au 6 novembre 1992. ♦

«La stérilité d'une femme, c'est plus qu'une maladie, c'est une malédiction pour le peuple africain»- Issaboube Hadjara

Samuel Sami remporte le prix d'excellence du Grand Moncton en innovation

«Je suis fier que l'on reconnaisse enfin le travail de l'Université de Moncton»

ANF L. FOLSIER

Le directeur du Centre de recherche en conservation d'énergie (CRCE) de l'Université de Moncton, Samuel Sami, a remporté le prix de l'Université de Moncton en innovation, la semaine dernière lors d'un gala spécial organisé par le Chambre de commerce du Grand Moncton et le Conseil économique du Grand Moncton.

Samuel Sami a reçu ce prix en reconnaissance du travail qu'il a fait avec son équipe dans le développement du réfrigérateur CFC. Ce nouveau produit avait d'ailleurs été annoncé en grande pompe au printemps dernier.

M. Sami était évidemment très fier de cet honneur qui lui a été attribué. Lors d'une entrevue avec le journal Le FRONT, il a souligné à plusieurs reprises le travail de son équipe de 14 personnes. Il avoue de plus qu'il était très excité à l'idée que les heures d'ardeur à développer de nouvelles technologies étaient enfin reconnues. «L'équipe a très bien réagi à la nouvelle ce matin, déclarait-il jeudi dernier. Les sentiments sont difficiles à expliquer.»

«Je suis fier de ce prix pour trois raisons spécifiques, indique-t-il. En premier lieu, un reconnaît enfin le travail de l'Université de Moncton en recherche technologique. On reconnaît également les talents dans notre équipe de recherche. Finalement, on prend la peine de souligner mes contributions et celles de mon équipe.»

PAS DE CHÔMAGE!

Le Centre de recherche en conversion d'énergie a été créé en 1988 à l'U de M avec l'arrivée de M. Sami au sein de l'institution. Le directeur du centre effectue ce type de recherche depuis 1985 alors qu'il était à Sherbrooke.

Depuis l'annonce du nouveau réfrigérateur, plusieurs projets sont venus cogiter aux portes du laboratoire du CRCE. «Nous travaillons présentement sur six ou sept projets en même temps, de dire M. Sami. Nous avons été obligés de refuser plusieurs projets car nous n'avons pas toujours le temps. Nous sommes très occupés.»

Parmi les projets auxquels le groupe de Samuel Sami travaille, nous citons ceux de la compagnie Enspeco et Environnement Air de Cocagne, d'Énergie N.-B. et d'Hydro-Bangor (de l'état du Maine, aux États-Unis). Même des compagnies prestigieuses comme Rolls Royce de Montréal ont fait appel à l'équipe de Moncton!

Cette équipe est composée de sept étudiants gradués de l'École de Génie de l'U de M, de techniciens, de professeurs et de quatre étudiants sous-gradués.

«J'aime beaucoup l'implication étudiante, indique Samuel Sami. On est enclin à en absorber quatre ou cinq de plus dans notre équipe.»

Selon lui, il y a présentement 400 étudiants à l'École de Génie. «Il est donc important d'intégrer les étudiants aux recherches», assure-t-il en précisant que l'expérience qu'acquiert ces étudiants est inestimable.

LE CRCE DANS DIX ANS?

Selon le récipiendaire du prix d'excellence d'innovation du Grand Moncton 1992, les activités du Centre de recherche en conversion d'énergie auront sûrement triplé dans dix ans. «Mon travail est reconnu au niveau national et même international», assure-t-il.

Il croit également que l'Université de Moncton va toujours s'améliorer en matière de recherche technologique. ♦

Jenny CARON

«La stérilité chez la femme africaine et canadienne est différente puisque la mentalité de chaque peuple se distingue. Une femme africaine qui ne peut procréer n'est pas une femme stérile.»

Voilà ce qu'a déclaré Issaboube Hadjara lors d'une conférence proposée par le comité de Développement et Paix de l'Université de Moncton dont le thème portait sur la famille africaine. La conférence a été présentée jeudi dernier à la faculté des Arts du Centre universitaire de Moncton.

Native de Niger en Afrique, la conférencière a entretenu son public sur la question de la place de la femme dans la société africaine.

Selon Issaboube Hadjara, la femme de l'Afrique occupe trois rôles celui d'épouse, celui de mère ainsi que celui d'éducatrice. En Afrique, le mariage est perçu d'une façon différente qu'au Canada. La conférencière d'origine africaine précise qu'un mariage n'est pas seulement l'union d'un couple, mais également l'union de deux familles, de deux clans, de deux sociétés.

Ce sont les parents de l'homme qui choisissent l'épouse parce qu'elle ne sera pas seulement la femme du fils, mais également celle de toute la famille. Selon, Mme Hadjara, «une bonne épouse se doit d'être respectueuse,

travailleuse, une bonne à tout, quoi!»

La conférencière a ensuite enchaîné avec le deuxième rôle de la femme, soit celui de mère. «Aussitôt mariée, la femme doit immédiatement penser à procréer», a-t-elle précisé. Lorsque la femme est stérile, le peuple croit que c'est une malédiction émise sur elle, a ajouté Mme Hadjara. Celle-ci a confié l'un des croyances du peuple africain: une femme qui ne touche pas au grain ne peut pas procréer. Voilà la raison pour laquelle la femme doit s'occuper des récoltes et de la semence, a ajouté l'oratrice.

Le troisième et dernier rôle de la femme présenté par Issaboube Hadjara est celui d'éducatrice. Quand la femme devient mère, elle doit savoir bien éduquer ses enfants parce qu'ils seront la prochaine génération. Mme Hadjara a précisé que les garçons et les filles sont instruits par leur mère de leur naissance jusqu'à l'âge de sept ou dix ans, dépendamment des familles. Rendu à un certain âge, le fils quitte sa mère pour rejoindre le clan des jeunes hommes où il apprendra à travailler dans les champs. Quant à la fille, elle reste avec sa mère pour apprendre les différentes tâches ménagères car elle deviendra elle aussi, un jour, l'éducatrice de ses enfants.

«La femme a un pouvoir, celui de procréer, a souligné la conférencière. elle peut donner la vie.» ♦

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE MERCREDI 4 NOVEMBRE
163 JACQUELINE BOUCHARD



Lucie LABOISSIÈRE

La Féécum à la réparation du Canada

Ça y est. Le référendum est finalement passé. Tout ce bruit et la fameuse entente de Charlottetown n'a pas été acceptée par les Canadiens.

Pour le Nouveau-Brunswick, ça était une victoire du Oui et l'Université de Moncton a pris part au débat référendaire. Effectivement, notre institution s'est prononcée en faveur de l'accord tant dans la campagne.

Pour sa part, notre fédération étudiante - qui nous représente - a aussi exprimé son approbation face à l'entente. Non, plutôt, elle était dans la mer du Oui jusqu'au cou. Pendant que les étudiants du CUM jouaient au soccer sans police d'assurance, la Féécum lutait pour sauver le pays.

Le président de la Féécum, Gino LeBlanc, a été nommé co-président d'un comité national des jeunes pour le Oui. Le directeur aux affaires internes, Bruno Roy, a mis sur pied un comité du Oui sur le campus. Est-ce un nouveau mandat de la Féécum d'être le grand sauveur de la nation? Peut-être que les élus de la fédération étudiante n'ont pas déjà assez de travail...

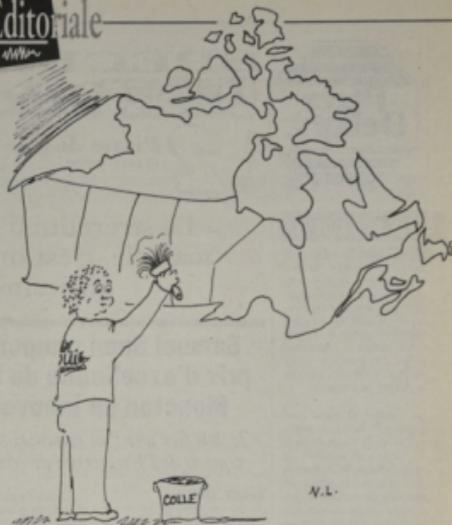
Certains diront que la Féécum avait un rôle à jouer pour informer les étudiants sur la question référendaire. OK, peut-être. Alors, dans la page de la Féécum du dernier Front, on annonçait un «débat et session d'information» jeudi dernier. Dans l'annonce, on invitait les étudiants à venir en grand nombre à la rencontre «pour mieux comprendre l'accord constitutionnel».

Par contre, on aurait dû lire «pour être convaincus de voter Oui au référendum».

Quatre personnalités, dont notre président Gino LeBlanc, ont proclamé les avantages de l'entente devant un mur tapissé d'affiches du Oui. Pas un seul représentant du camp du Non! donc, ce ne pouvait pas être un débat. On a présenté seulement un côté de la médaille. On n'a pas non plus tenté d'informer. On a tenté d'influencer. Pourquoi ne pas présenter les points de l'accord de façon plus objective? Les organisateurs pensent peut-être que les étudiants n'auraient pas pu arriver seuls à une décision à partir des faits. On a voulu décider pour nous.

La fédération étudiante n'est pas totalement à blâmer pour avoir fait campagne du Oui. Après tout, Frank, Brian et les autres l'ont fait. Ce qui est déplorable, c'est que la Féécum a annoncé un débat et une session d'information dans sa page alors qu'il s'agissait de propagande.

Maintenant que le 26 octobre est passé, la Féécum pourra se concentrer sur ses tâches. C'est sûrement moins noble mais c'est pour cela qu'elles sont là les personnes que nous avons élues. Le contingentement des cours de français et du nouveau programme de prêts et bourses, ça vous dit quelque chose? ♦



N.L.

Billet d'humeur



Manon PÔCHIC

Aigles Bleus: futur synonyme de Blue Jays?

Cela ne fait aucun doute que vous êtes parmi les nombreux téléspectateurs samedi soir. Parce que vous êtes des partisans des Blue Jays, ou que vous aimez le baseball ou encore que vous vous sentiez fiers que le Canada atteigne les Séries Mondiales. Remarque, on a eu chaud à certains moments du match. Et on a bien cru que le scénario de 1991 allait se répéter. On en a vu plusieurs fermer les yeux et esquiver un regard inquiet et déçu devant les points marqués par les Jays. Mais qu'importe puisque l'important, c'est le résultat. Nous sommes champions mondiaux au baseball. Quelle belle carte de visite!

Les gouvernements sauront certainement tirer profit du titre et, à l'occasion, se gratter les poches. Néanmoins, il faut reconnaître le beau travail d'équipe, le sang froid et la détermination dont elle a fait preuve. Moi qui n'y connaissais rien (ce n'est plus un secret maintenant), j'avoue que j'ai partagé la joie des supporters à l'issu du match. Et les images de 1990, alors que les Aigles Bleus avaient remporté le championnat canadien me sont

revenues à l'esprit. En fait, je crois que personne n'a oublié ce moment. Tout le monde se souvient du bat de Mathieu Béliveau qui a procuré la victoire à l'équipe. Ah là, la population étudiante était fière. Nous avions de quoi. Mais cette fierté légitime a disparu depuis deux ans.

L'équipe n'a pas fait de miracles l'année dernière et on aura beau répéter que l'entraîneur du moment était au centre des problèmes, il reste que l'équipe tournait sur trois roues et que le désir de jouer n'était plus. Certains joueurs nous l'ont avoué.

Mais comme le dit le dicton, «les années se suivent et ne se ressemblent guères». On a donc espoir de voir nos Aigles se distinguer parmi les autres cette année. La saison a bien débuté. On a apporté du sang neuf à l'équipe côté dirigeant et joueurs et les nouveaux chandails devraient arriver sous peu (on les a quand même attendus trois semaines).

Connaissez-vous quelques raisons additionnelles pour que ça ne tourne pas rond? Allez, let's go les Aigles. Let's go! ♦

LE FRONT

Directrice
Viviane LEVESQUE

Rédactrice en chef
Lucie LABOISSIÈRE

Chef de page
Manon PÔCHIC

Rédacteur adjoint
Sylvain MONTREUIL

Montage par ordinateur
graphics (Michel Buisson)

Photographe
Patrick BIRETON

Conseillers
Francine BRODEAU
Mireille LEBLANC
Anne-Ronde LANDRY

Cartes/infos
Viviane LEVESQUE

Livreur
Étienne ALLARD

Vendeurs de publicité
Marcin BERTOLIN
Nicole LEBLANC

Dactylographe
Marie-Anne POISSART

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 139 chemin Ste-Marie, Université de Moncton, N.S., E1A 3X9. Téléphone: 528-4203.

Le montage est fait par graphics, Moncton, N.S., 512 5493, téléphone: 854-7027 ou 858-7488 ou 863-3800. L'impression est faite par Acadia Presse, C.P. 1382 Capoulet, N.S. E2B 1E2.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le vendredi à 16h00 pour publication la semaine suivante.

Des articles de presse, l'espace de mensuelle à pour seul but d'éclairer les lecteurs sont acceptés (sans discrimination). La direction du journal encourage toutefois les journalistes à écrire leur propres articles.

Le FRONT ne se vend pas séparément de la page de la Tribune. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'éditeur.

Le FRONT ne se vend pas séparément des lettres parues dans "Est-ce que ça dit...". La responsabilité est assumée par l'auteur. Les lettres ne doivent pas dépasser 300 mots.

Michel VANDAL

Chronique économique

Ressources, imagination, pouvoir, désir et actions...

La demande globale en biens et services, nécessaires à une reprise économique, ne semble pas vouloir augmenter. La crainte, l'incertitude et l'insécurité font que la masse monétaire est employée à d'autres fins que la demande globale. Presque tous les intervenants économiques demeurent sur une position défensive. Donc, les produits et services ne se vendent pas en quantités suffisantes pour amorcer cette reprise économique tant attendue. L'immobilisation de notre économie démontre que le problème actuel au Canada ne se définit pas seulement par une fluctuation de l'économie qui veut qu'on soit en récession. Nos problèmes économiques sont structurels. Espérons que nos gouvernements ne prendront pas autant de temps à réaliser ce qui qu'ils ont pris pour réaliser qu'on était en période de récession!

Pour redonner un climat de confiance, éliminer cette incertitude, maintenir chronique chez les entrepreneurs, investisseurs, travailleurs et consommateurs, le Canada a besoin d'une politique nationale de l'économie adaptée à chacune des régions. Il faudra faire de meilleurs choix économiques. Par exemple, quelques années passées, la compagnie General Motors Inc. de la région de Montréal obtint une subvention gouvernementale de 250 millions de dollars pour construire une usine servant à peindre ses véhicules.

Cependant, cette subvention n'a pas éliminé la menace de pertes d'emplois qui pesait sur les employés de cette compagnie. Une décision économique (et politique) différente, et peut-être plus souhaitable, aurait consisté à répartir ces 250 millions de dollars entre 250 entrepreneurs, opérant dans des secteurs économiques d'avenir pour le Canada. Pour redonner un climat de confiance dans l'économie, c'est ce genre de questions que nos gouvernements doivent se poser, mais surtout, ils doivent trouver les bonnes réponses.

Il ne serait pas aussi difficile de s'entendre sur un plan économique national que sur la constitution. D'abord, une vision claire des pouvoirs et l'arrêt des chevauchements entre paliers de gouvernements s'imposent parce que cela provoque des pertes d'énergie, d'efficacité et un énorme gaspillage d'argent. Es-

perons que les constitutionnalistes feront au moins leur devoir dans ce domaine particulier. Une fois les pouvoirs bien définis, on devrait retrouver dans le plan économique ce qui suit: une politique de recherche et de développement qui favorisera le développement de nouvelles technologies canadiennes. Les États-Unis consacrent 6% de leur produit intérieur brut à la recherche et au développement, le Canada, moins de 1%. Le Canada semble avoir manqué le virage technologique dont parlait l'ancien Premier ministre du Québec, René Lévesque. L'énergie du passé doit être remplacée par l'énergie d'aujourd'hui dans ce domaine. Plutôt que de considérer le système d'éducation comme une charge sociale, les gouvernements devraient le considérer comme un investissement dans l'économie du pays; le système d'éducation devra se rapprocher du marché du travail et sortir de sa tour d'ivoire sociale. L'Amérique a réagi plus d'avantage aux besoins. De cette façon, on pourra combler les 600 milles emplois disponibles au Canada et diminuer dramatiquement notre taux de chômage. L'éducation devrait aussi être une partie intégrante des systèmes de sécurité sociale et d'assurance-chômage. Plutôt que de parler de personnes sur l'assurance sociale ni en chômage, on devrait parler de personnes en formation. Le développement régional devrait aussi faire partie d'une politique nationale, et non pas être considéré comme une activité économique en chômage, on devrait parler de ce cas présentement au pays. Par exemple, en favorisant l'implantation de maisons de commerce internationale efficaces et répondant aux besoins de ces PME. L'annonce d'un plan économique national suffirait à instaurer un climat de confiance parmi les intervenants dans notre économie. Il faudrait que les gouvernements cessent de gouverner à la petite semaine et pensent au long terme de développement durable et d'excellence économique pour le Canada. Pour réaliser un plan économique d'envergure, le Canada possède déjà les ressources nécessaires. Il faudrait maintenir l'imagination, le désir et l'action du gouvernement, en collaboration avec tous les intervenants. Si la trappe des liquidités n'est un problème structurel, il faut repenser les structures de notre économie.

FINIS LES BEAUX DISCOURS

Les beaux discours ou débats ne sont que trop rares sur le campus de l'Université de Moncton et cèdent souvent la place à des dialogues de sourds. L'embêtant, c'est plutôt que le beau discours de l'administration est toujours le même: «on est le grand défenseur du français hors Québec, mais on n'a pas les moyens pour assurer le contingentement des cours de langue orale et écrite», ainsi que la riposte qui suit: «ça fait partie du mandat de l'Université». Si les salles sont trop remplies, c'est nous qui en souffrons». Pendant ce temps, personne ne pense, que je sache, à concilier les deux camps. Pourtant, il me semble que le problème n'est pas insoluble. Celui-ci se pose de la façon suivante.

Pour l'administration, il s'agit de ne pas augmenter les effectifs du personnel enseignant consacrés aux cours de langue, alors que pour plus d'un représentant de la population étudiante, et pour beaucoup de ceux qui ont souffert de la correction de la langue en Acadie, il s'agit au contraire de ne pas augmenter le nombre d'étudiants bénéficiant de l'enseignement d'un seul prof. Or, l'administration est en train de couper des coupures incessantes de son budget et les étudiants en première année sont de plus en plus nombreux. Bref, il faut trouver un moyen de contourner le problème sans que les fardeau financier ne tombe sur l'administration.

Je propose deux solutions parmi une multitude. Premièrement, refus d'admission pour ceux et celles qui ne réussissent pas à se faire dispenser des cours 1875-76 au cours d'un examen qui devrait avoir lieu plus tôt vers le début de l'été. Deuxièmement, faire payer les cours de langue de ceux qui en ont besoin par une hausse directe des droits de scolarité.

La première proposition se justifie par le fait que les compétences apprises dans les cours 1875-76 devraient être acquises par l'étudiant avant et non après - contrairement à certains avis - l'accès au niveau universitaire. Malheureusement, le secondaire néo-brunswickois n'est pas encore (on attend) en mesure de fournir toutes les connaissances à tous ses élèves. Ce premier scénario risquerait donc d'être vu comme élitiste, mais il ne serait pas sans exercer un certain pouvoir incitant sur l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick.

Quant à la hausse des frais de scolarité, je sais qu'il y en a qui frissonnent déjà. Une telle aug-

mentation prélevée sur l'indigence de la population étudiante serait injuste pour ceux et celles qui n'ont pas besoin de suivre de ces cours. Par contre, elle pourrait être assumée uniquement par ceux et celles qui assistent aux cours. Cette dernière possibilité à la mesure de ne pas représenter un fardeau financier pour l'administration ni un manque de ressources humaines pour le département d'Etudes françaises. De plus, ce système inciterait les professeurs et les élèves du secondaire à mieux cultiver les connaissances de ces derniers en rédaction française en prévision de leur entrée à l'Université. Enfin, si ces cours se donnaient en été (à Moncton ou ailleurs), les professeurs de l'U de M pourraient s'attendre à une qualité de français acceptable dès la première année.

Certains, bien sûr, verront dans ce plan un brin d'élitisme accompagné d'un gain de ploutocratie. Je n'ai pas de «beaux discours» pour reconforter ceux-ci. La vie est dure et c'est justement pour ça que l'université se trouve en manque de fonds. Avec des temps qui changent rapidement sans promesse, il ne faut pas s'agripper aux réalités du passé et ressasser les mêmes «beaux discours» et arguments bien vertueux, mais périmés. On arrive à une période charnière aussi bien pour l'économie canadienne qui ressemble de plus en plus à celle de la Yougoslavie, que pour l'université qui atteint sa joussette (pour ceux qui croyaient que l'enseignement du français «correct» était la tâche éternelle de l'U de M. Il ne s'agit plus de recourir

aux vieilles méthodes: rabâchages de «pleas» au gouvernement provincial et querelles interminables.

J'ai proposé deux solutions, mais aussi extrêmes soient-elles, qui s'attaquent d'un côté au nombre d'étudiants inscrits aux cours de langue et au financement de ceux-ci de l'autre. Il existe bien d'autres solutions entre ces deux pôles ainsi qu'à côté (manifs ou émeutes d'étudiants à la '68, une marche à Fredericton, par exemple). Il ne s'agit que d'en trouver et de négocier. Si je me permets d'émettre une opinion - car ce qui précède est plus réflexion qu'opinion - je pense que tout le plan devrait s'élaborer avec le concours du secondaire néo-brunswickois, à l'origine du problème.

Gilbert Boyd

EN RÉPONSE AUX DERNIÈRES IMPERTINENCES...

Suite à la lecture de l'édition du 22 octobre du Front, la chronique intitulée «Boucles d'or et les trois ours» de François Le Blanc et celle de Martin Bégin intitulée «Being at home with Ginou, nous avons été frappé d'étonnement face aux propos injustifiés des auteurs.

Que leur chronique s'intitule «Les impertinences» est bien représentatif car les commentaires de l'équipe Bégin/Le Blanc sont impertinents. Bravo! Nous constatons l'importance de la critique, mais cette dernière doit être nécessairement bien fondée. Les accusations portées envers Gino Le Blanc semblent être injustes et même enfantines.

SUITE EN PAGE 6

C'est vous qui le dites

Le 2 novembre, à 18 hrs, sur les ondes de CKUM-MF, Apprenons à nous connaître avec Gérard Étienne.

Une émission du Conseil interculturel francophone pour le Nouveau-Brunswick, patronnée par le Ministère du multiculturalisme et commanditée par Air Canada et l'Assomption-Vie.

Cette semaine: l'éducation. Un sujet discuté avec des représentants de l'Italie, de l'Afrique et de l'Haiti.

François LEBLANC

Oui, Non, Bof...

J'ai un ami. C'est un Magogais pur laine. Il est né à Magog, il a fait son primaire et son secondaire à Magog. Tous ses mauvais coups, c'est à Magog qu'il les a perpétrés! J'vous l'ôte, plus pure laine que ça, ni meurs.

Donc, je vous disais que c'est un ami. Il me racontait, lors d'une conversation téléphonique comment c'était mauvais le référendum. Pas tant la question que le monde qui gravite autour. «Des têtes», a-t-il dit d'un air désolé. Quand on regarde cela rapidement, on peut dire «Ouin». Comment peut-on traiter de têtes des gens qui s'impliquent dans un débat pour la survie d'un pays? (C'est la première réflexion que j'ai eue. Je devais être fatigué...). Mais en y réfléchissant un peu plus, le «Ouin» s'est transformé en «à raison».

«Des têtes». Des têtes de capital politique. Des gens qui cherchent à plaire à tout le monde. Ils ne veulent pas aider leurs compatriotes à mieux comprendre cette entente mais mentent, comme dans un parade de mode, leur attachement à un parti politique et à leurs intérêts personnels. Moi, quand j'entends dire que l'image de l'Université de Moncton sera défendue parce qu'on s'implique dans le débat, ça me renverse! Serait-on rendu si vide que ça? Serait-on rendu au point de défendre l'image de quelque chose mais pas son contenu? Aux nouvelles cette semaine, le président du Parti Libéral du Québec dé-

clarait à qui voulait l'entendre qu'un ménage serait fait (une purge, a-t-il dit). Comme Staline lorsqu'il n'y avait que six clubs dans la ligue nationale de hockey. Ceux qui, comme Jean Allaire et Mario Dumont, n'ont pas respecté la ligue du parti, seraient à s'expliquer. On leur montrerait sans doute la porte... Pourtant, ces deux hommes importants n'ont fait que suivre et défendre leur idée politique. «Non, on n'a rien dit, cette entente n'aidera pas le Québec». Mais comme ils n'ont pas respecté la ligue du parti, bonsoir, ils sont partis. «Votre intelligence ne nous intéresse plus pour nous aider, veuillez suivre le reste du troupeau», semble dire les bonzes de ces partis du Québec.

Je n'ai jamais vu autant d'aplatissements, de mousselines (sauf quand les Hell's Angels, mofards sympathiques et forts connus, vont à Lemouville pour se rassembler dans une grande fête. Mais ça, c'est une autre histoire!). Habituellement, quand on se lance en politique, c'est pour défendre son coin de pays et ses idées. Pas son petit ego personnel dans le but de faire le mouon! Moi aussi magogois à sa façon d'illustrer le référendum. Il y a le Oui, le Non, ni ce qui y chemine et le contraire. Coche!

Peut-être doit-on dire Oui, Non, Bof! Le but est de consulter la population. Pour ma part, Oui, je vous que'on s'occupe des problèmes des gens. Point à la ligne.

de l'un "pie" l'autre

C'est vous qui le dites

nes. Il n'existe aucune place pour la difamation!

On porte jugement, mais on ne prend pas le temps nécessaire pour bien comprendre les enjeux. Ces commentaires semblent avoir comme but de descendre la réputation d'un grand Acadien, d'un jeune dévoué, d'une personne polyvalente. Gino LeBlanc connaît bien ses responsabilités et ces priorités sont bien établies.

La Féécum fait de son mieux et de plus elle défend très bien l'intérêt étudiant. Elle n'est pas un symbole de dictature, mais plutôt l'exemple d'un travail d'équipe en plein épanouissement. Gino LeBlanc respecte ses collègues de l'exécutif et il est capable de leur accorder l'espace nécessaire pour leur permettre d'effectuer efficacement leurs tâches. Gino LeBlanc est toujours présent et son intérêt demeure solide, omniprésent.

Son travail apparaît le comité du Oui très une importance capitale, mais qui occupe nécessairement du temps. La participation de Gino au sein du Comité ne représente-t-elle pas une réussite pour l'Acadie? Le comité d'un Acadien n'aide-t-elle pas à donner une certaine image positive et dynamique de l'Université de Moncton? Le gouvernement fédéral nous démontre, par la nomination de Gino, qu'il porte à cœur l'intérêt et l'implication des Acadiciens dans l'avenir du Canada. On devrait se réjouir du fait que c'est un Acadien du Nouveau-Brunswick qui a été choisi, car ça représente la jeunesse acadienne dans sa forme la plus polyvalente.

Il existe des gens qui aimeraient que le Canada demeure un pays uni. L'idée de dire que «le Comité junior du Cee» est une perte de temps et que Gino LeBlanc convoque des «néo-unions-bidons» est imbécille. C'est dommage que l'on puisse critiquer et porter atteinte à l'intégrité de la Féécum, sans même avoir participé à une seule réunion du CA, et cela, depuis le début du mandat de l'exécutif actuel. C'est de la fousaise absolue!

SUITE EN PAGE 7

Marlin BÉGIN

Pis vous autres, avez-vous gagné?

On analysera en long et en large pendant longtemps les résultats du dernier référendum acadien. Quand la poussière sera retombée et que le «flattage de bédaine» aura cessé, le rejet massif de l'accord dans plusieurs provinces fera couler beaucoup d'encre, de salive et peut-être beaucoup de larmes. Mais parmi les points saillants, il faudra se remémorer la page une de l'Acadie Nouvelle de lundi dernier, le jour du scrutin. Un «OUL», barrant la première page de notre quotidien national; suivi d'un pseudo-éditorial exhortant les Acadiciens à voter «du bon bord».

Il est grand temps que le Conseil de presse en Acadie prenne une forme concrète. Même les Ouistes étaient gênés, lundi dernier, à la vue de cette nouvelle entaille dans l'éthique professionnelle. La question ne concerne pas le fait que l'Acadie Nouvelle ait pris parti pour l'un ou l'autre côté de ce débat. Il est tout à fait normal que l'équipe éditoriale d'un journal exprime l'accord pour en faire ressortir les points forts et les points faibles.

La position de l'Acadie Nouvelle a été maintes fois expliquée, et il n'y a pas à revenir là-dessus. C'est plutôt sur la façon dont cette prise de position se fait sentir qu'il faut s'attarder. Il est absolument contre toute logique d'ordonner à des gens de voter de tel ou tel côté. On peut dire que l'accord comporte certains avantages et certains désavantages, mais il est ridicule de croire qu'on puisse légitimement dire de façon directe à la population où mettre son «X». En ce sens, il serait totalement déplacé d'établir un lien avec le «NOUS» de Lis Bissonnette dans Le Devoir d'il y a deux mois.

Soit, une forte majorité d'Acadiens ont dit oui à l'entente de Charlottetown. Une majorité d'anglophones ont fait de même, d'ailleurs. Comme que le français (pas un journal, un quotidien) de Caracut n'avait pas besoin de tels excès pour voir l'entente acceptée dans la province. Il est peut-être grand temps qu'un (autre?) journal francophone voie le jour au Nouveau-Brunswick. Un peu de compétition, ça ne ferait peut-être pas de tort. N'en délaie pas adeptes du «micritysisme», qui s'opposent systématiquement à toute critique négative de tout ce qui est francophone ou universitaire, les cinq chevaliers de l'Apocalypse (l'équipe éditoriale et le bureau de direction) ont bien besoin de se faire chauffer le derrière un

peu, après avoir ni plus ni moins ouvert une page de l'Acadie Nouvelle. Scandale! Je n'aurais jamais osé faire ça, noircir une page de journal!

Une majorité d'anglophones et de francophones ont dit oui à l'accord et il semble que le gouvernement provincial amorcra le processus d'enclassement des PRINCIPES de la loi 88 dans ce qui reste de la Constitution. A première vue, c'est une bonne nouvelle. Mais reste à voir si les leaders acadiens, ceux qui ont toujours prôné l'enclassement intégral de cette loi et qui ont fêché pour le bénéfice de «l'unité nationale» et d'un «consensus honorable» vont se contenter de ces principes maintenant que l'unité du pays n'est plus en jeu. On rentre à la maison, les amis. Laissez faire Vancouver, Calgary, Toronto, Québec, Charlottetown. C'est de Moncton, Caracut, Saint-Jean, Gasconsaint, Saint-John, Edmundston, Bathurst, on change du parfum.

Lundi, six provinces ont dit non; trois ont dit oui et une a répondu que «toutes ces réponses sont bonnes». Pour avoir le moindre légitimité, le camp du oui devait aller chercher au moins 60 pour cent des suffrages. Résultat? Même pas la moitié. Un renouveau coup de pied à c. Un retour à la case départ? No way! On change de jeu, gang. A force de tirer la couverture chaude de leur côté, les Premiers Ministres l'ont vue se déchirer. À présent, ils l'ont rien à se mettre sur le dos et à l'avez s'en vient.

N'empêche que les Acadiciens sont les seuls francophones du pays à avoir voté oui. Au Québec, les fils et les filles de Molière ont rejeté l'entente de façon majoritaire. Les Franco-Ontariens ont bien fallu faire pousser la balance dans la plus grande province du Canada.

La victoire des Blue Jays et la contribution d'un certain arbitre américain auront probablement réussi à renverser la vapeur chez les fiers (et anglophones) amateurs de baseball de Toronto. Dans l'ouest, les circonscriptions ont un taux de francophones élevé ont aussi dit non. Les Acadiciens de Nouvelle-Écosse peuvent même paraître comme dissidents, les circonscriptions acadiennes ayant aussi répondu «Niets».

Les messages publicitaires télévisés de l'organisme «Canada 125», dont il sera intéressant de voir la présence en ondes jusqu'à la fin de l'année, pourront toujours changer «Au nom de ce pays» pour «Au nom de ce pays».

FESTIVAL DES VINS DU MONDE



GRANDE DÉGUSTATION
13 novembre, 13h00-22h00
14 novembre, 13h00-17h00
18h00-22h00

Hôtel Brunswick
Moncton, Nouveau-Brunswick

Pendant la dégustation, vous aurez l'occasion de déguster plus de 250 vins fins, venant de plus de vingt-cinq pays et régions productives de vins. La plupart n'ont jamais été dégustés au Canada Atlantique.

La Société des Alcoolés du Nouveau-Brunswick vendra ces vins en quantités limitées pendant le Festival, avec un encombre de 19%.

Vin et Mastercard seront acceptés.

Billets \$20.00 par personne

Âge admissible: 19 ans et plus

Pour plus d'information, veuillez nous appeler au (506) 859-4133.

C'est vous qui le dites

Il est primordial en cette période de temps difficile, de concentrer nos énergies d'une façon plus positive. Le gaspillage de papier et d'encre se doit d'avoir des effets plus favorables. C'est vous qui dites qu'on gaspille des sommes d'argent, mais vous permettez aussi d'écrire des impertinences et de saisir une page complète de Front. N'est-ce pas de la gaspille en soi? La critique, il y aura toujours, mais la jalouse...

Il faut plutôt remercier des gens comme Gino LeBlanc qui ne manquent jamais d'énergie afin de lancer pour les intrinsèques, non pas seulement pour les étudiants et les étudiantes, mais pour l'ensemble de la collectivité académique. Il n'a pas fait de gaffe et il mérite beaucoup plus de considération de votre part et de la part de toutes et tous. Un gars qui fait de son mieux, on devrait être fier de l'avoir.

Au nom de tous les gens qui peuvent apprécier l'intégrité d'une personne comme Gino, disons-lui merci. Ne liches pas Gino, nous s'apponys à 150 pour cent.

All Châtaignes
Sébastien Michaud

DU «DÉBÊISME» À L'UNIVERSITÉ

Je ne parlerai pas de la Fédération cette fois-ci, car d'autres personnes s'en sont chargées la semaine dernière. Il n'est pas question d'être impertinent cette fois mais, bien au contraire, d'être très pertinent.

Avez-vous déjà eu l'impression que l'étrange personne qui vous domine le cours pétait plus bas que le trou ou se fustait carrément de votre gueule? Pire encore, l'étrange impression que le prof vous prenait pour un enfant de 1ère année, pas du niveau universitaire, mais bien du primaire?

Peut-être? Peut-être pas? Une chose est certaine. La situation s'est produite devant une trentaine d'étudiants (la majorité de 2e et 3e années au

niveau du bacc.) lors d'un cours de français 1885.
 • Depuis le début de la session, l'attitude du prof me laissait présager qu'il se fustait carrément des étudiants, mais je ne voulais pas sauter si vite à cette conclusion. Le 20 octobre dernier, le prof en question n'en donnait entièrement raison. Il prend ses étudiants pour des élèves de première année du primaire.

• A cette date, nous recevions notre rédaction que nous avions faite une semaine auparavant. Quelle ne fut ma surprise de voir deux petits bonhommes ébupés (comme ceux en 1er année du primaire) sur ma copie et sur celles de tous les autres étudiants. Un qui indiquait la lettre pour notre rédaction et l'autre un commentaire: c'est mieux, c'est bien, c'est mauvais, c'est excellent...

• Rappelés-vois, en première année au primaire, quand vous faisiez une dictée, le prof mettait sur votre copie une face souriante, un petit bonhomme ou tout autre animal pour vous encourager à continuer à travailler dans le droit chemin.

• A cette époque, c'était la façon d'encourager les élèves à bien travailler.
 • Déjà en troisième année du niveau primaire, cette couronne était carrément abolie, car les profs nous prenaient déjà pour des personnes plus sérieuses que deux ans auparavant. Imaginez du haut de notre quatre pieds en quatrième année du primaire et non pas du secondaire, on riait et on trouvait cette pratique relevant du «débêtisme».

• Imaginez en troisième année à l'Université de Moncton, lieu de savoir et de la culture des gens privilégiés où le nec plus ultra de la société est supposé travailler à l'avancement de la société, on retrouve une attitude primaire de nos profs qui était justifiée en première année du primaire, mais plus maintenant qui se reflète sur des profs d'université qui ne sont pas capables de différencier la hauteur des chaises du niveau

• primaire à celle de l'université.
 • Frustré par l'attitude primaire du prof, sans hésiter, j'ai carrément baillé en deux petites miseries sur ma copie. Je ne sais pas si j'ai été le seul à le faire, mais je suis certain que je suis le seul à exprimer mon opinion ouvertement à ce sujet.
 • Pendant que les professeurs de l'Université de Moncton concentrent leurs efforts autour de l'enseignement du français, il y a lieu de se poser des questions. Les professeurs sont-ils vraiment là pour aider les étudiants qui ont de la difficulté avec cette langue complexe, ou bien pour les faire chier et les traiter comme des bêtes, comme ce fut le cas avec le dit professeur?

• Je pense que cette attitude serait acceptable au niveau primaire, mais dans un débat sur la qualité de l'enseignement, celle-ci est carrément déplacée à l'Université de Moncton. Peut-être que c'est une procédure tout à fait courante à l'Université du Québec à Montréal...

• Dans son ébauche d'un plan stratégique 1992-1995, le recteur Jean-Bernard Robit-Chaud indique qu'à l'Université de Moncton: «l'étudiant universitaire est considéré comme un adulte, agent principal de sa formation, de son éducation. Une chance que ce document est une ébauche et lors de la rédaction on finira pour changer le mot adulte pour le mot bébé, car c'est comme ça que la trentaine d'étudiants de ce cours a été jugée.

• Autre hypothèse, le dit professeur donne son cours simplement pour avoir une charge normale d'enseignement, car il semblerait, selon son attitude, qu'il est plus préoccupé à vaquer à ses activités para-universitaires que de donner son cours le mardi soir.

• Comme les écrits restent et les paroles s'envolent, je retranscris donc un commentaire du 28 novembre 1991 du directeur du département des Frères françaises, Zénon Châtaignes. «Des cours sur l'organisation de la pensée sont peut-être encore utiles à l'Université de Moncton.» Fin de la citation. Un an plus tard, elle est toujours valide et transposée sur les professeurs et elle ne perd pas sa signification. • Il serait peut-être profitable pour certains enseignants qui se disent du niveau universitaire de suivre les conseils de leur directeur et suivre ces cours, car le dindon de la farce dans toute cette histoire n'est pas les étudiants, mais bien le prof...
 • Étienne Allard



Roger CAISSIE

Commentaire acadie

L'Acadie a encore ses ennemis... Deuxième partie

Non, cette chronique ne porte pas sur Brent Taylor comme la dernière fois, mais sur l'un de ses amis, soit Daniel Hurley, professeur de droit à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB). Le présent commentaire porte sur quelques déclarations de Mr. Hurley lors d'une réunion du Non à Riverview, la semaine dernière. «Il n'en croyais pas mes oreilles quand j'ai entendu, lors d'un reportage de CBC, les paroles de Monsieur Hurley portant sur la dualité linguistique, institutionnelle ou en général. Voici ce qu'il a déclaré (j'ai traduit ses paroles): «D'abord équivaut à séparation. En Afrique du sud, on décrit cela autrement».

Je me suis rappelé du chef du parti CoR lorsqu'il vantait que ce n'était pas seulement le CoR qui organisait les forces du Non. Il disait que Dan Hurley était un rusé depuis très longtemps. C'était peut-être le cas, mais Monsieur Hurley a nettement adopté les idées coristes et n'adhère plus aux idées du parti libéral quand il affirme que la dualité/séparation équivaut à apartheid.

Si l'on s'interroge sur les concepts derrière ces mots, on retrouve que la dualité provient du concept de l'égalité des deux groupes - dans notre cas, de deux communautés linguistiques - où chaque groupe a droit aux mêmes

privilèges, statut, institutions, etc., afin de permettre sa groupe de s'auto-diriger.

Quant au séparatisme, on parle de l'autonomie d'un groupe par rapport aux autres. Le pouvoir est maintenant entre leurs mains. Ce groupe peut maintenant se gouverner soi-même sans aucune manipulation d'autres groupes, ce qui se voit au niveau territorial comme le Québec ou au niveau d'une association quelconque. La grande différence entre le séparatisme et la dualité est l'élément d'autonomie. À l'intérieur du cas d'une dualité, il y a deux groupes qui doivent coopérer ensemble pour gouverner, tandis qu'un cas de séparatisme implique l'autogérance.

Si l'on examine l'apartheid, on ne parle plus de l'auto-détermination d'un groupe, mais de la répression des autres groupes, telle qu'en Afrique du Sud. La lutte de l'affirmation d'un groupe n'est pas allée sur son développement, mais sur l'oppression des autres groupes. Dans le cas de la dualité et du séparatisme, il n'y a pas d'oppression d'autres groupes. C'est cela la différence! M. Hurley, par contre, semble mélanger toutes ces notions ensemble, ce qui est l'erreur crucial de son discours concernant le développement de la communauté acadie par la Lo 88. ♦

Spectacle d'artistes; soirée de monologues avec la participation d'artistes en Arts visuels et de musiciens

Quand et où : Studio du théâtre La Grange le 30 octobre 1992 à 20 hrs

Avec un bar payant avant et après le spectacle

Une idée originale de Line Losier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE MERCREDI 4 NOVEMBRE
163 JACQUELINE BOUCHARD



Assemblée générale

mercredi 4 novembre

163 Jacqueline Bouchard

Participer à l'assemblée générale, un devoir et privilège.

L'assemblée générale est l'instance décisionnelle de la Féécum. Toutes les décisions des grandes orientations de la Fédération sont prises à l'assemblée. Il est donc essentiel d'y partager son opinion.

Constitution

L'assemblée générale du 4 novembre prochain traitera de dossiers importants au bon fonctionnement de la Fédération. On propose plusieurs modifications à la constitution afin de la rendre plus fonctionnelle et pratique. De plus, des modifications sont avancées de sorte à mieux répondre aux besoins de la population étudiante, c'est-à-dire d'assurer un équilibre entre la politique étudiante, les activités sociales et la gestion de services.

Une constitution actualisée représente une Fédération plus efficace, surtout au moment où la Féécum vit une croissance importante au niveau du personnel et des services. Donc, ton opinion est essentielle afin de s'assurer que les modifications proposées par les représentants et représentants répondent mieux aux besoins.

Budget

À chaque année la Féécum présente son budget d'opération pour l'année en cours. Cette pratique existe pour informer les

membres de quelle façon la constitution est répartie et quelles sont les prévisions pour l'année suivante. Si tu es des questions quant à savoir combien te coûte la fe ou telle activité, l'administration budgetaire répondra à tes questions.

Etats financiers vérifiés

À chaque année la Féécum présente ses États vérifiés. Ces États sont ceux de l'année précédente divisés par une firme externe de vérification.

Ceci permet aux membres de constater que la gestion financière de la Féécum est en bonne et due forme.

Centre étudiant

La construction entreprise près de la chapelle peut vous sembler simpliste. En fait, cette construction est attendue au Centre universitaire de Moncton depuis plus de vingt ans.

Plusieurs éléments de négociations ont été en ligne de compte dans ce projet et une présentation lors de l'assemblée générale sera faite en sorte de mieux situer dans cette construction historique et combien importante pour la Féécum et ses membres. Le droit à l'information vous appartient et l'assemblée générale est l'endroit tout désigné pour vous procurer cette information.



Ordre du jour



- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Election de la présidence et du secrétariat d'assemblée
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée du 1 avril 1992
- 5) Constitution
- 6) Budget
- 7) États financiers vérifiés
- 8) Centre étudiant
- 9) Autres
- 10) Clôture de l'assemblée

Modifications proposées à la constitution

Article 3: Le siège social de la Fédération est situé au Centre universitaire de Moncton de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Article 4: SCEAU

Le sceau de la Fédération est de forme circulaire portant le nom: LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (FÉECUM) 1968.

Article 5(b): Les "associations étudiantes", on entend les associations étudiantes des facultés et écoles, ainsi que toute autre association reconnue par l'assemblée générale.

NOUVEL ARTICLE de promouvoir l'accessibilité et de fournir aux étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton des services matériels, intellectuels, culturels, sociaux, professionnels et physiques en vue de leur bien-être individuel et collectif (favorant chez eux (elles) le sens de la responsabilité et de la collaboration);

Article 8 (j): de coordonner les efforts des associations membres dans des projets conjoints spécifiques sans, pour autant, intervenir dans la règle interne de ces associations;

Article 10 a): On peut émettre des motions de confiance à l'égard de la présidence ou d'une assemblée générale soit valide. Si dans les trois-quart d'heure (30) qui la précède pour le début de l'assemblée, il n'y a pas encore quorum, il est possible de proposer, sans préavis ni ajournement, à une date ultérieure, ne dépassant pas deux mois.

Article 19(7): À la reprise éventuelle d'une assemblée générale qui a été révoquée, il est permis d'ajuster des points à l'ordre du jour de l'assemblée initiale. Les membres de la Fédération seront avisés de telle assemblée.

Article 16(g): Pour être éligible au poste de présidence et de secrétaire d'assemblée, l'étudiant(e) doit être membre de la Fédération. Aucun membre du conseil d'administration de la Fédération ne peut détenir ce poste.

La présidence-secrétaire d'assemblée:

- est embauché(e) par le conseil d'administration, lors de sa première réunion, et elle est mandatée pour la durée de l'année académique régulière;

- relève uniquement du conseil d'administration, qui décide de la rémunération de cette dernière

- a comme fonction de présider les assemblées générales, et ceci sans droit de veto. Elle s'assure que toutes les réunions se déroulent suivant les règlements généraux, et les règlements internes de la Fédération, et tient les procès-verbaux de ces assemblées.

Si la présidence-secrétaire d'assemblée est absente lors d'une assemblée générale, le conseil d'administration peut nommer un membre de la Fédération, incluant un membre du conseil d'administration, comme présidence-secrétaire d'assemblée temporaire.

Article 10 (j): ... De plus, une copie doit également être envoyée à chaque association membre de la Fédération afin que ses membres puissent le consulter.

...Modifications à la constitution

Article 12): elle reconnaît les associations étudiantes qui font partie de la Fédération.

Art. 13: Compétition

Le conseil d'administration se compose d'un(x) représentant(x) officiel(s) de toutes associations étudiantes reconnues par l'assemblée générale de la FÉCUM. A cet effet chacun ayant un droit de vote.

Article 13 b): Le conseil d'administration comprend également la direction générale, la présidence, la vice-présidence interne, la vice-présidence externe, et la vice-présidence académique et sociale de la Fédération. Ces dernières ont droit à un vote chacun, à l'exception de la direction générale et la présidence.

Article 14 a): Être membre de la Fédération et être élu(x) par les étudiants et les étudiantes de l'association étudiante ou l'unité représentée, selon les règlements qui s'appliquent à l'élection de l'exécutif de la Fédération.

Article 14 b): ou bien avoir été élu(x) à la présidence, à la vice-présidence interne, à la vice-présidence externe ou à la vice-présidence académique et sociale

NOUVEL ARTICLE REPRESENTATIVITE ET RESPONSABILITE

Le(s) représentant(s) étudiant(s) de la Fédération est (sont) le(s) représentant(s) officiel(s) des membres de son association étudiante en ce qui concerne le conseil d'administration.

Il(s) doit assister à toutes les réunions du conseil d'administration de la Fédération, ou bien envoyer un(x) mandataire. Ce(s) mandataire(s) doit (doivent) nécessairement être membre(s) de la Fédération, ainsi que membre de l'association étudiante qu'il(s) va représenter. (voir article concernant la révocation des pouvoirs).

Il(s) doit éliger, lors de son mandat, sur ou moins un comité créé par le conseil d'administration de la Fédération pendant l'année académique régulière.

Il(s) doit amener toute décision prise par le conseil d'administration de la Fédération aux membres de son association étudiante.

Il(s) doit assurer le lien entre la Fédération et son association étudiante.

Il(s) est membre de, et doit assister de façon régulière aux réunions du conseil d'administration de l'association étudiante qu'il(s) représente.

Il(s) doit assister aux activités externes qui concernent l'association étudiante qu'il(s) représente.

Il (s) a le droit de l'embauche du personnel de la Fédération.

Article 15 b): voter le budget de la Fédération et adopter ou rejeter les rapports financiers présentés par le conseil de la vice-présidence interne;

NOUVEL ARTICLE budgetaire l'affectation de la collation étudiante, à l'exception des sommes spécifiques affectées par l'assemblée générale

Article 15 c): autoriser des démarches auprès de l'administration de l'Université, des gouvernements et de tout autre corps public;

Article 16): nommer ou révoquer, selon le cas, la direction des comités de la Fédération;

NOUVEL ARTICLE le conseil d'administration doit, à la fin de son mandat, nommer une liste de révision externe.

Article 18 a): Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois pendant toute l'année académique régulière. Ces réunions se tiennent aux endroits, aux dates et aux heures déterminés par la présidence.

NOUVEL ARTICLE La présidence de la Fédération dirige avec droit de parole et sans droit de vote les réunions du conseil d'administration. En cas d'égalité des voix, la présidence tranche la question.

Article 18 a): Le comité exécutif externe de sa réunit au moins une fois à tous les 5 jours pendant l'année académique à l'endroit, à la date et l'heure déterminés par la présidence et/ou la vice-présidence interne.

NOUVEL ARTICLE La direction générale élige au comité exécutif avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Article 18 d): Dans le cas d'égalité des voix sur toute question qui est du ressort du comité exécutif, la présidence tranche la question.

Article 21): Les directeurs à ces postes ont lieu avant le vingtième jour du mois de mars de chaque année sauf dans le cas de démission ou révocation. Conséquemment, la date sera déterminée par le conseil d'administration.

Article 21 a): Au moment où il les lais, le conseil d'administration nomme également une personne, membre de la Fédération, au poste de la présidence d'élection.

Article 22 b): le mandat débute le 1 mai et se termine le 30 avril suivant.

Article 23 a): La présidence dirige avec droit de parole et sans droit de vote toutes les réunions du comité exécutif ainsi que celles du conseil d'administration. Toutefois, en cas d'égalité des voix de l'une ou de l'autre manière lors de ces réunions, la présidence tranche la question.

Article 23 b): La présidence a l'autorité de signer tous les actes de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération

NOUVEL ARTICLE La présidence élige au Comité des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentants des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

Article 24 c): à la responsabilité des relations entre la Fédération et les associations étudiantes, elle travaille de concert avec ses associations afin de promouvoir la tenue et assurer un haut niveau de participation aux activités sur le campus.

NOUVEL ARTICLE élige au comité d'appel de l'Université de Moncton en tant que représentants des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

NOUVEL ARTICLE à la responsabilité devant le conseil d'administration de la Fédération de coordonner la programmation des activités scolaires relevant de la Fédération

Article 26 Pouvoirs et devoirs de la vice-présidence interne

Article 26 c): présente le budget annuel de la Fédération à l'assemblée générale

Article 26 d): présente un budget d'opération, détaillé et annexé de l'année financière en cours. Cette présentation est faite au conseil d'administration de la Fédération lors de sa première réunion régulière du mois de septembre; une fois approuvé par le conseil d'administration, le budget doit être présenté aux divers organismes d'information sur le campus.

Article 26 f): La vice-présidence interne a l'autorité de signer tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels.

Article 26 g): s'occupe de faire publier tout budget, état financier ou autres affaires concernant les finances dans le journal étudiant. De plus, la vice-présidence interne doit assurer la publication de ces derniers dans le journal étudiant et tout moyen de communication possible.

NOUVEL ARTICLE est responsable de la bonne marche des services actuels ou futurs relevant de la Fédération

NOUVEL ARTICLE est responsable des ressources humaines qui gèrent la Fédération, ainsi que toutes les questions et/ou problèmes relevant de leurs employés(es)

NOUVEL ARTICLE élige sur les divers comités de gestion relevant de la Fédération

NOUVEL ARTICLE est responsable de la diffusion des documents de la Fédération aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif

NOUVEL ARTICLE se rapporte directement à la présidence et est responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit l'informer de ses activités

Article 27 CESSATION DES POUVOIRS

La vice-présidence interne remplit les fonctions de la présidence lorsque celle-ci se voit dans l'impossibilité d'agir pour cause d'absence ou d'invalidité. Si la résidence au poste de la présidence excède une période de trente et un jours, la vice-présidence interne maintient le poste par intérim, et une élection partielle doit avoir lieu au plus tard deux mois après, afin que le poste de la présidence soit comblé de manière permanente. Cette élection se fait au suffrage universel.

Si un autre membre du comité exécutif se voit dans l'impossibilité de remplir ses fonctions, pour cause d'absence ou d'invalidité, les trois autres membres du comité exécutif se divisent les pouvoirs et devoirs relatifs à ce poste. Toutefois, si la résidence au poste en question excède une période de trente et un jours, une élection partielle doit avoir lieu deux mois après, afin que le poste en question soit comblé de manière permanente. Cette élection se fait au suffrage universel.

NOUVEL ARTICLE REVOCATION DES POUVOIRS

Le mandat d'un membre du conseil d'administration peut être révoqué, par suite d'une résolution adoptée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, à l'exception du membre en question, présent à une réunion du conseil émanant consécutivement.

- si un membre commet une action qui va à l'encontre des buts et objets de la Fédération et/ou de l'association étudiante qu'il (elle) représente;

- si un membre est absent de plus de trois réunions régulières sans une absence motivée;

- si un membre manque à ses engagements tels que décrits à l'article concernant la représentativité et les responsabilités des membres de la présente constitution.

Un avis écrit de l'intention d'adopter une telle résolution doit être signifié aux membres du conseil en même temps que l'avis de convocation pour la dite réunion. L'avis de la Fédération doit, de plus, communiquer avec l'exécutif de l'association étudiante en question. Suite à la révocation d'un membre en question, le conseil d'administration doit nommer un remplaçant(e) pour combler le poste jusqu'à la tenue d'une élection partielle. Le (s) remplaçant(s) doit (doivent) nécessairement être membre(s) de la Fédération ainsi que membre de l'association qu'il (elle) va représenter. L'élection partielle doit se tenir au plus tard trois mois après la révocation dudit membre.

Le mandat d'un membre du comité exécutif peut être révoqué, par suite d'une résolution adoptée par les trois-quarts des membres du conseil d'administration, à

...Modifications à la constitution

l'acceptation du membre en question, présent à une réunion d'abord convoquée:

- si un membre commet une action qui va à l'encontre des buts et objets de la Fédération;
- si un membre est absent de plus de trois réunions régulières sans une absence motivée;
- si un membre manque à ses engagements tels que décrits aux articles 23, 24, 25 et 26 de la présente constitution.

Un avis écrit de l'intention d'adopter une telle résolution doit être signifié aux membres au même temps que l'avis de convocation pour lesdites réunions. Si une telle résolution est adoptée par le conseil d'administration, elle doit être renvoyée par une assemblée générale des étudiants et étudiantes et ce, au plus tard un mois après la décision du conseil. Suite à la révocation d'un membre du comité exécutif, une décision partielle doit se tenir au plus tard un mois après la révocation dudit membre. (Jusqu'à la tenue de l'élection partielle, les pouvoirs et devoirs du membre en question sont assumés collectivement par les trois autres membres du comité exécutif)

CHAPITRE VI - BUREAU DE DIRECTION

Article 28 Le bureau de direction de la Fédération est composé:

- a) de la direction générale
- b) du poste convoqué
- c) du secrétaire administratif

NOUVEL ARTICLE Description générale des fonctions

a) La direction générale relève du comité exécutif qu'elle doit consulter et tenir au courant de toutes actions faites au nom du conseil. La direction générale agit en tant que porte-parole de la Fédération de concert avec la présidence. Elle ne prend aucune décision concernant l'organisation ou l'usage de la Fédération sans l'assentiment du comité exécutif. Ensemble, la direction générale et le comité exécutif exercent les pouvoirs du conseil d'administration de la Fédération. Entre les réunions du conseil d'administration, la direction générale met à exécution les décisions du conseil d'administration.

b) Le poste convoqué de la Fédération relève de la direction générale et met à exécution les décisions du comité exécutif et du conseil d'administration de la Fédération, en collaboration avec la direction générale. Ses fonctions s'exercent au sein de la gestion financière des entreprises et activités de la Fédération.

c) Le secrétaire administratif a la responsabilité des tâches quotidiennes du bureau et de la rédaction. Il relève de la direction générale et du comité exécutif.

- d) Le gestionnaire du personnel de la Fédération.

CHAPITRE VII - ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Budget

Le budget de la Féécum ainsi que ses états financiers vérifiés seront présentés lors de l'assemblée générale. Voici le budget projeté pour 92 - '93.

Revenu

Collectes étudiantes	469 800,00
Photocopies	4 000,00
Vente de matériel	32 143,00
Subvention - frais de vérification	1 900,00
Total des revenus	508 843,00

Dépenses

Part des conseils étudiants	65 000,00
Part au Centre étudiant	108 750,00
Administration générale	109 133,00
Médias Académiques	42 900,00
Le Front	58 354,00
Péri-équation	9 276,00
FCÉE	17 400,00
FCÉE NB	1 437,50
Sub. assoc. internationales et graduat	9 700,00
Récapitulum	2 900,00
Dons	4 000,00
Achats d'actifs	24 000,00
Frais d'élection	2 000,00
Divers et imprévus	5 000,00
Conférences et Congrès	4 800,00
Frais de déplacement	4 400,00
Fournitures de photocopieuses	3 000,00
Information et communication	1 500,00
Activités sociales	17 400,00
Publicité et promotion	4 500,00
Plan de communication	8 700,00
Engagé d'été	4 160,00
Projet Delta '92	800,00
Total des dépenses	504 365,50
Surplus	2 900,50

Article 21 La composition du conseil de chaque association étudiante est déterminée par chacune des associations étudiantes.

Article 22 a) Le conseil de chaque association étudiante détermine tous les pouvoirs en ce qui a trait aux affaires internes de son association.

Article 22 b) chaque association étudiante convoque par l'assemblée générale de la Fédération obtient une représentation (une voix) au sein du conseil d'administration.

Article 23: Les comités sont les organismes créés par le conseil d'administration en vue de remplir certaines tâches ou d'exercer la présidence, la vice-présidence interne, la vice-présidence externe et la vice-présidence académique et sociale.

Article 30 a): L'année financière commence le 1^{er} avril pour se terminer le dernier jour de mars suivant.

Article 38: La présidence, la vice-présidence interne et la direction générale de la Fédération ont l'autorité de signer tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération. En tout temps, deux des trois signatures autorisées doivent apparaître sur ces documents.

Article 40 b): Tout amendement par écrit à un règlement général peut être adopté à une réunion du conseil d'administration par une majorité des trois-quarts des membres présents avant un quorum des deux-tiers. L'amendement entre alors en vigueur immédiatement mais doit être présenté à une assemblée générale des étudiants et étudiantes au plus tard six mois après son entrée en vigueur, afin d'être ratifié, révoqué ou amendé.

Article 42: Les résolutions sont adoptées par un vote majoritaire d'un quorum ordinaire, sauf en ce qui concerne les questions à portée financière, qui nécessitent une majorité des deux-tiers des membres du conseil d'administration présents à la réunion.

IL EST À NOTER QUE LES ARTICLES SUIVANTS SERAIENT MODIFIÉS EN CE QUI A TRAIT AU GÉNÉRAL.

EX: Le (le) président(e) ... devient ... la présidence.

articles 19 (b,c), 11, 16 (c,d,g), 17 (a), 18, 20, 21 (a), 22 (a), 23, 23 (b), 24, 24 (b,c), 25, 25 (a), 27, 28 (b), 40 (a)

DE PLUS, IL EST SUGGÉRÉ DE SUPPRIMER LES ARTICLES SUIVANTS:

12 (b), 18 (c,d), 16 (e,f), 18 (e), 27 (b), 28 (a) à 28, 32.

Lors de l'assemblée générale du 4 novembre, vous recevrez une copie de la constitution actuelle, de la constitution modifiée ainsi qu'une copie des modifications.

Cotisation étudiante

La cotisation étudiante annuelle à la Féécum est de 108 \$. Voici de quelle façon est affectée cette cotisation aux différents postes du budget de la Féécum. La méthode utilisée pour cet exercice est le pourcentage du poste par rapport au revenu des cotisations.

Exemple:
Le Front $\frac{24\ 191,00}{469\ 800,00} = 5,15\% \times 108 = 5,56 \$$

Distribution du 108 \$

Part des conseils étudiants	15,00
Part au Centre étudiant	25,00
Administration générale	24,63
Médias Académiques	8,66
Le Front	5,56
Péri-équation	2,13
FCÉE	4,00
FCÉE NB	1,25
Dons	0,92
Achats d'actifs	5,52
Frais d'élection	0,48
Divers et imprévus	0,34
Conférences et Congrès	1,06
Frais de déplacement	1,06
Information et communication	0,34
Activités sociales	4,00
Publicité et promotion	0,92
Plan de communication	2,00
Emploi d'été	0,96
Subvention étudiants gradués et internationaux	2,00
Récapitulum	0,48
Surplus	0,60
Total	108,00

Ne soyez pas intimidés

Souvent les membres d'une association telle la Féécum, sont intimidés par une assemblée générale parce qu'ils ne connaissent pas les procédures. Voici dix procédures de base qui sauront vous aider dans la très grande majorité des cas.

1. La proposition principale

Pour présenter une proposition, vous levez la main pour attirer l'attention de la présidence. Lorsque la présidence vous donne la parole, vous dites: "Je propose que..." et vous énoncez votre proposition. Vous pouvez présenter une proposition si vous voulez que l'assemblée adopte certaines mesures. Pour être recevable, une proposition doit porter sur le point de l'ordre du jour qui est alors étudié par l'assemblée.

2. L'amendement

On présente un amendement de la même façon qu'une proposition principale. Vous pouvez présenter un amendement si: vous êtes d'accord sur le fond avec la proposition qui a été présentée, mais vous voulez y apporter une certaine modification avant son adoption.

Par exemple, supposons que l'on a présenté une proposition dans le but de demander que le bulletin d'information soit publié douze fois par année, mais sans spécifier un budget. Vous voulez vous assurer que le coût de cette publication ne dépassera pas une somme annuelle déterminée.

Vous pouvez alors présenter un amendement à la proposition principale en énonçant la présidence: "Je propose d'amender la proposition, pour que le coût de cette publication ne dépasse pas telle somme annuelle." Ceci sera pour effet, une fois adopté, d'amender la proposition principale.

Il faut voter sur l'amendement avant de voter sur la proposition principale.

3. Le sous-amendement

On peut aussi modifier un amendement de la même façon que la proposition principale au moyen d'un sous-amendement. Le sous-amendement doit se rapporter à l'amendement, il ne peut être recevable qu'à cette condition. Sur une même proposition principale, on ne peut présenter qu'un seul amendement et un seul sous-amendement à la fois.

4. Le droit de parole sur la proposition principale, un amendement ou un sous amendement

Lorsque vous désirez prendre la parole à une assemblée, vous levez la main et vous demandez la parole à la présidence. Dès que la présidence vous accorde la parole, vous pouvez commencer à parler pour ou contre la proposition principale ou son amendement ou sous-amendement qui est alors débattu. Vous pouvez parler pour ou contre pratiquement toute proposition à l'intérieur des limites de temps qui peuvent être fixées par l'assemblée.

Pour que vous puissiez prendre la parole sur une proposition principale, un amendement ou sous-amendement, il faut d'abord ou il aient été proposés par un membre de l'assemblée, acceptés par la présidence puis appuyés par un autre membre de l'assemblée.

Lorsque l'assemblée délibère sur une proposition, un amendement ou un sous-amendement, vous devez limiter votre intervention à l'objet de cette proposition, de cet amendement ou de ce sous-amendement, respectivement.

5. La question de privilège

Vous pouvez invoquer une question de privilège lorsque: les droits des membres sont attaqués.

Il y a lieu de réprimer le désordre.

Il y a lieu de se plaindre des conditions matérielles de la salle de réunion.

Si l'urgence, vous pouvez même interrompre un orateur qui a la parole.

6. Comment mettre fin au débat: la question préalable

Si vous croyez que la discussion a assez duré sur une question débattue par l'assemblée, vous pouvez chercher à mettre un terme à la discussion.

Pour ce faire, vous levez la main et lorsque la présidence vous accorde la parole, vous dites: "Je pose la question préalable". Si elle est appuyée, la présidence demande, sans débat, le vote de l'assemblée sur cette proposition. Elle doit mettre un vote favorable des deux tiers.

Si la majorité des voix en faveur de la question préalable rattrape la majorité des deux tiers, le débat sur la proposition, l'amendement ou le sous-amendement prend fin et la présidence, après avoir invité le ou la proposeur à conclure, doit appeler le vote immédiatement.

7. Comment déposer une proposition sur le bureau

Si vous désirez ajouter ou terminer le débat sur une question, vous pouvez aussi présenter une proposition demandant que la question débattue soit déposée sur le bureau (le terme "tabler une proposition" est souvent utilisé).

Cette proposition n'est pas sujette à discussion et, si elle est appuyée par un autre membre, elle doit être mise aux voix immédiatement par la présidence.

8. Le point d'information

Si à un moment pendant l'assemblée vous ne comprenez pas la question débattue, ou si vous voulez que la proposition débattue soit expliquée plus clairement, vous demandez à la présidence pour un point d'information. Lorsque l'on vous donne la parole, vous demandez l'application que vous désirez obtenir. À quelques exceptions près, un point d'information est recevable pratiquement à n'importe quel moment pendant une assemblée.

9. Le point d'ordre

Si vous êtes en désaccord avec une décision de la présidence ou si vous croyez qu'une personne qui a la parole ne traite pas de la question débattue, vous pouvez soulever un point d'ordre et énoncer votre objection à la présidence. La présidence doit alors prendre une décision dans un sens ou dans un autre sur votre point d'ordre.

10. L'appel d'une décision de la présidence

Si vous êtes en désaccord avec une décision de la présidence vous pouvez en appeler de la décision de la présidence. Votre appel doit être appuyé par au moins un autre membre. L'appel vous donne la possibilité de dire pourquoi vous croyez que la décision de la présidence devrait être renversée. Par la suite, la présidence a le droit de parole afin d'expliquer sa décision. Personne d'autre ne peut participer à cette discussion. Alors à la majorité simple, l'assemblée maintient ou renverse la décision de la présidence.

Récital professionnel à l'Université: «C'est dans le dépouillement que l'on arrive à l'essentiel»

Julie CARPENTIER

Dans le cadre d'une tournée pédagogique et artistique pancanadienne, Alain Doom, comédien et récitant professionnel belge, a fait une escale de quelques jours à l'Université de Moncton.

En plus de donner des conférences au département d'Études françaises, il a présenté une fin de semaine de perfectionnement au département d'Art dramatique intitulée *La communication des motions à partir d'un texte*.

Vendredi dernier, au studio théâtre La Grange, on a pu voir M. Doom dans un spectacle de poésie ayant pour titre *Et attendant l'histoire*. Lors de cette présentation, l'artiste belge a mis en pratique ce qu'il a prêché dans ses ateliers: «C'est dans le dépouille-

ment que l'on arrive à l'essentiel». En effet, dans un décor dénudé d'artifice, M. Doom a récité pendant près d'une heure des poèmes d'amour.

On croirait avoir besoin de sortir les violons et de jouer des airs languoureux en pensant à la poésie amoureuse... Au contraire, ce soir là, M. Doom nous a offert une gamme d'émotions très pures, qui ne rient aucunement avec le lyrisme.

Seul en scène, avec comme seule accessoires une chaise et l'ambiance proposée par quatre faisceaux lumineux, il a exécuté un tour de force en captivant sans répit son auditoire. Le thème universel de l'amour a bien sûr fait que le spectateur s'est senti rapidement concerné, mais le succès de cette soirée repose sans

contredit sur la performance du récitant. Il joue avec les mots, les sons et le rythme avec la même habileté qu'un pianiste professionnel performe en variant les temps des notes noires et blanches pour provoquer l'émotion.

Un ton tantôt larmoyant, tantôt suppliant ou follement amou-

reux, nous communique des poèmes venant de la francophonie d'à travers le monde. C'est ainsi qu'il nous transporte entre autres en Suisse, au Sénégal, au Liban, au Maroc en passant par l'Acadie avec un poème de Daniel Dugas. L'annonce vint.

La venue de M. Doom a fait

réaliser à qui voulait bien l'admettre que la poésie n'est pas aussi hermétique qu'on veut bien le croire. D'ailleurs, si tous ceux qui enseignent la poésie avaient le charisme de M. Doom et étaient de son calibre, ce sujet serait sûrement davantage populaire sur les bancs d'école. ♦

OSNE: rythme, cadence et mouvements recueille 3000 \$



Julie CARPENTIER

Samedi soir dernier, les amateurs de musique classique de Moncton ont été comblés. En effet, l'Orchestre symphonique de la Nouvelle-Écosse a effectué une performance grandiose devant une salle presque comble à l'auditorium du Moncton High School.

Ce concert, spectacle bénéfique au profit de la Fondation de l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont, a permis d'amasser 3000 \$. Cette somme d'argent permettra à la fondation de financer un centre d'hébergement pour les personnes atteintes du cancer.

présenté par une performance lointin socio-culturels, cette soirée s'est ouverte sur une performance remarquable du Quatuor Arthur-LeBlanc avec l'interprétation d'une pièce de Haydn.

Grâce à la prestation de l'Orchestre symphonique de la Nouvelle-Écosse, l'hôpital Dr Georges L. Dumont recueille 3000 dollars.

Un silence religieux et une admiration sans bornes ont accueilli le nouveau premier violon de formation, Hibiki Kobayashi, originaire du Japon. L'ardeur qu'elle a mise à manipuler son instrument et à nous offrir de douces mélodies ont sans aucun doute contribué à faire vibrer toute la salle.

Dans la deuxième partie du concert, c'est l'Orchestre symphonique de la Nouvelle-Écosse

qui s'est escrutée au grand plaisir des spectateurs. Son effet sur la salle fut instantané... C'est plutôt impressionnant de voir cette quarantaine de musiciens et musiciennes parvenir à jouer un air en chaque instrument est en harmonie et forme un tout mélodieux avec l'ensemble du groupe.

Dans une société où la musique prend une place prépondérante, certains diront qu'il fait plaisir d'entendre en direct de la «vraie» musique. Mais le bénéfice est double puisque l'œil tout autant que l'oreille ont été comblés.

C'est merveilleux de voir des gens qui vivent et sentent leur musique jaillir du plus profond de leurs tripes. De plus, le spectacle des archers qui dansent en coeur sur les instruments à cordes a vite fait de séduire l'auditoire. C'était un spectacle où rythme, cadence et mouvement étaient l'honneur. ♦

Au Ciné-Campus cette semaine 30 octobre ou 2 novembre

**GAGNANT DE ONZE
PRIX INTERNATIONAUX**

France-Italie, 1989, 93 min.
Réalisé par Bernard Giraud

Int. : Francine Rabat, Julian Nguissou, Smail Makel, Rafiq Ali Ahmad, Dolly Akou Mad, Elie Adabachi, Costas Charalambides et Waleck Stanczak

Dans un endroit désertique, un vieil homme, Simon, remarque un beau jeune homme à une fenêtre. Un tambourlement de terre bouleverse le paysage. La maison du jeune homme n'est plus qu'un tas de ruines mais le vieil homme s'attache à l'individu, contre l'avis général, que sous ces ruines, le jeune homme souffre et tente de survivre. Le vieil homme va le soutenir jusqu'au bout, combatte le temps, les hommes, les éléments... pour le sauver.

**«Un coup de maître»
Le Point**

L'AUTRE

L'actualité de
1992 présente
L'actualité de
1992 présente
L'actualité de
1992 présente

Livraison
spéciale

Projections: Du vendredi au lundi, à 20 heures
Amphithéâtre 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard
4,00 \$ étudiants/étudiantes et 6,00 \$ autres

Présentation:

En collaboration avec:

Elmwood red cap cleaners

Lundi - jeudi 8 hrs à 18 hrs • Vendredi 8 hrs à 21 hrs •
Samedi 9 hrs à 15 hrs

BUANDERIE

8 hrs à 11 hrs 7 jours par semaine

Plaza Lawton's sur la Elmwood
Également sur les lieux, services de
couture, services de commande par
catalogue Sears, services de dépôt pour
photos Abbass.

856-5010

L'humour et l'impro: belle équipe!

Cette entrevue est la première d'une série qui a pour but de vous faire connaître les joueurs de la ligue d'improvisation. Chaque semaine vous pourrez lire une entrevue humoristique avec un joueur de l'équipe élite. En espérant que cela vous donnera le goût d'aller encourager votre équipe tous les mercredis à partir de 18h30 au Kado, voici donc l'entrevue réalisée par Claudine Harvey, le lundi 19 octobre dernier.

Fiche descriptive
Nom: Robert Gauvin
Études: Art dramatique
Date de naissance: 22 juillet 1968

Lieu de naissance: Shippagan
Le Front: Quelle est la première chose que tu fais en te levant le matin?

Robert Gauvin: J'umble en bas du lit!

Le Front: La dernière chose que tu fais en te couchant?

R.G.: Je s'monte dans le lit.
Le Front: Quelle a été ta plus grosse gaffe?

R.G.: Oh boy! Ma plus grosse gaffe, c'est certainement d'avoir fait pipi dans une caisse poissolaire!

Le Front: Comment est-ce que c'est arrivé?

R.G.: J'étais bu «un peu» et de mes amis et moi sommes entrés au guichet chercher de l'argent. Pendant que lui retirait de l'argent, moi, je déposais de l'argent liquide!

Le Front: Si tu avais un choix infini, en quoi te déguiserais-tu à l'Halloween?

R.G.: Probablement en policier pour faire de l'argent.

Le Front: Quelle a été la fois où tu as eu l'air le plus fou?

R.G.: C'est quand j'ai perdu mes pantalons pendant un sketch devant 60 personnes. Ce que les gens ont apprécié, c'est que je n'avais rien en dessous.

Le Front: Qu'étais-tu dans une vie antérieure?

R.G.: J'étais directeur d'école élémentaire à Bas-Caraquet parce que j'ai toujours eu un petit côté naïf.

Le Front: En quoi te réincarneras-tu?

R.G.: En étudiant à Bas-Caraquet pour rendre les couples au principal.

Le Front: Quel est le meilleur tour que tu aies joué?

R.G.: C'était à toute la parodie de Shippagan, pendant la messe. Il y avait une grande porte vivante à l'entrée de l'église. J'ai dirigé les phares de ma voiture



Depuis son arrivée à l'Université, Robert Gauvin est prisonnier de l'équipe d'impro

vers elle et j'ai mis mes hautes, puis mes basses, puis mes hautes, puis mes basses... C'était le soir et tout le monde s'est retourné vers la porte. C'était un bon tour.

Le Front: Quel a été le point culminant de ta plus grosse «brosse»?

R.G.: C'est quand j'ai eu 14 ans, ma plus grosse brosse. Je me

sus mis les mains dans les cheveux et suis resté de même deux heures de temps. Alfred j'ai enlevé mes mains, mes cheveux tenaient en l'air tout seul.

N'oubliez pas que du 11 au 14 mars 1993, Moncton sera l'hôte du championnat universitaire d'improvisation. ♦

Les auditions Juste pour Rire

C'est le temps d'y penser!

Manon POCHIC

C'est presque devenu une institution. Chaque année, les auditions Juste pour Rire se déroulent à Moncton et sélectionnent parmi les candidats, celui ou celle qui se rendra à Montréal l'été suivant pour participer au festival «Juste pour Rire».

D'une part parce que l'on avait pu y découvrir de nouveaux talents comme les Nerds ou l'Ensemble Vide (gagnants de l'édition 1992) et d'autre part parce que l'animateur de la soirée était excellent. Qui se souvient des imitations et bruits de moteur d'Anthony Kavanagh. Ce jeune bronzé et séducteur par excellence sort tout droit de l'École de l'Humour et il n'est pas rare aujourd'hui que l'on fasse appel à lui pour animer des galas ou faire des shows de télévision.

Jean-Marc Parent, Pierre Brassard, Stéphanie Rousseau, Maxime Martin, Claire Jean etc., ont aussi emprunté la voix du festival pour se faire connaître. Aujourd'hui, pour quelques-uns, ils font parti du patrimoine québécois. Autrement dit, ils assurent la relève.

Cette année, pour la huitième année consécutive les auditions

Juste pour Rire auront lieu dans plus de 10 villes du Québec et ailleurs au Canada. Les auditions s'adressent aux personnes de 18 ans et plus et qui s'intéressent à l'humour, soit dans le but de faire carrière ou simplement pour vivre une véritable expérience de scène.

Le ou la gagnante des auditions Juste pour Rire 1993 ira à Montréal lors de la finale nationale et se méritera un chèque de 350 \$, un billet d'avion aller-retour (pour les régions éloignées) et l'hébergement.

Et si, par bonheur, vous sortez gagnant de la finale, on vous donnera le choix entre une bourse de 1000 \$ ou une inscription directe à l'École nationale de l'Humour en plus de participer au gala du festival Bell Juste pour Rire 1993.

Admettez que ça en vaut la peine. Dernière chose importante, vous devez remettre votre fiche d'inscription, qui seront disponibles dès janvier, et responsable de votre région avant le 15 février 1993.

Les auditions se tiendront au printemps à la Salle de spectacle Jeanne-de-Valois du C.U.M. Pensez-y! ♦

Chronique cinéma

Toto le héros

Denis MAZEROLLE

Toto avait été échangé avec un autre bébé lors d'un incendie lorsqu'il était encore tout jeune. Depuis ce temps, il a toujours voulu changer de vie avec son voisin Alfred qui se trouve avec les mauvais parents. Plusieurs malheurs arrivent à Toto tout le long de sa vie et, souvent, Alfred est relié à ces malheurs. Thomas (Toto) s'est promis de tuer Alfred un jour pour lui reprendre ce qui lui appartient. Le film belge-franco-allemand est réalisé par Jaco Van Dormael. Il met en vedette entre autres, Michel Bouquet (Thomas), Jo de Backer (Alfred), Thomas Godet et bien d'autres.

Il était surprenant de voir les deux jeunes, Thomas et Alfred, qui jouaient leur rôle à la perfection. Les deux jeunes acteurs étaient très intéressés de voir le film à trois différentes époques... On voyait les deux vedettes vers l'âge de 11-12 ans, dans la trentaine et finalement vers les 60-70 ans. En plus, le film se déroulait entre ces trois périodes sans trop savoir pourquoi, mais en rendant les scènes importantes.

C'est vrai que le film semblait traîner un peu vers la fin, mais ce n'est pas un film qui se termine. Au moment qu'on sent que ça devait bien se terminer, les réalisateurs l'ont réalisé aussi. Donc, en général, c'est un film bien rempli avec une histoire intéressante. Ce n'est pas un film extraordinaire mais certainement au-dessus de la moyenne. Il m'a bien plu mais je ferais attention pour le recommander à quelqu'un.

Note finale, 6,5 sur 10.

Renée LEPAGE

Tom le héros est un numéro spécial. Les images du film se

défilent (en gros) par trois temps: l'enfance, l'âge adulte et le troisième âge du personnage principal, Thomas. Les images des trois temps sont séparées et donc, ne sont pas chronologiques. J'ai bien apprécié cette évolution de l'histoire, ce déroulement continu qui s'écartait du temps. Également, pour le flot assés qui nous transportait d'un temps à l'autre, un gros plus. En effet, la transition s'effectuait naturellement, sans irriter. On voyait Thomas vieux, on revenait à Thomas enfant. Même si ces parties comprennent beaucoup d'histoire, rien ne portait à confusion, tout s'enchaînait bien, toutes les images naturellement.

On a bien amalgamé la comédie et le drame dans ce film. L'union ne choquait pas, j'ai aimé, pour ma part, la comédie subtile. Thomas bébé qui narre sa vie ou les idées débordantes de Thomas enfant et de sa soeur. Pour les quelques images fétériques, dans le genre des films qui dansent ou des cendres d'un humain qui semblent avoir touché les capacités d'un humain... j'y ai pensé. Cette partie abstraite, comique au milieu du drame et de la comédie de Toto le héros ne peut que réveiller de l'imagination fertile et de la marginalité du réalisateur, Jaco Van Dormael. Pourquoi pas? Bravo!

Enfin, le bilan est positif. Je voyais Toto le héros pour une deuxième fois samedi et je l'ai apprécié autant, sinon plus que la première fois.

Du 30 octobre au 2 novembre, Ciné-Campus nous offre L'autre. Un film franco-italien réalisé par Bernard Giraud qui s'est mérité onze prix internationaux.

Pour un avant-goût, p.77 de la section orange de l'Agenda Guide. En tout cas, ça promet! ♦

LES ANNONCES CLASSÉES SONT DE RETOUR

Profitez-en

COUP DE COEUR
FRANCOPHONE

Jac Couvreur et
Dan Dugas
Le jeudi 5 novembre
à 20 heures
Salle de spectacles
de l'Université de
Moncton

Mario Le Théron et
Sylvia Tremblay
Le vendredi 6 novembre
à 20 heures
Salle de spectacles
de l'Université de Moncton

Antoine Tardif et
Richard Seguin
Le samedi 7 novembre
à 20 heures
à l'auditorium
Mancton High

billets en vente aux deux
Librairie Académica
et
apparemment
800-4100

Université de Moncton

Laboratoire socio-culturelle En collaboration avec:

Air Nova

Air Canada

CEUM MF

ADRIELLE

MANNA

LIBRAIRIE ACADEMICA





Stéphane PAQUETTE

Chronique musique

Alannah Myles: Rockinghorse L'évolution d'une artiste



Il n'est pas facile d'égaliser le succès d'un premier album quand celui-ci a dépassé le cap du million d'albums vendus. Alannah Myles a judicieusement choisi, avec l'aide de son ange-gardien Christopher Ward, d'adopter une direction musicale différenciée. *Our World Our Times* illustre bien ce coup de barre vers les années 90. La pièce est non seulement témoin d'un modernisme étonnant mais elle démontre également, hors de tout doute, le chemin parcouru par la chanteuse canadienne depuis deux ans.

Le style percutant qui avait fait la gloire d'Alannah Myles n'est pas mis de côté pour autant. *Make Me Happy* permet en effet de retrouver avec plaisir la guitare mordante de Kurt Scheffer et la batterie percussive de Denny Fongheiser. Le «son Alannah Myles» existe toujours! On pourrait comparer cette dernière pièce avec *Lace It* du premier album. Elle a décliné de la suite dans les idées!

Le rythme du style «blue-country-rock» de la chanteuse apparaît sous la forme de *Tumbleweed*. On croirait entendre ZZ Top avec une voix féminine! Cette composition a toutefois été appâtée à la sauce Alannah Myles avant d'être enregistrée. On y retrouve donc la spontanéité et la fraîcheur originale de la pièce. Ce sera sûrement un immense succès en spectacle. La touche *Black Velvet* est bien sûr présente. *Living on a Money* remplit ce rôle à la perfection. Ce n'est pas parce qu'on évolue qu'on doit oublier les formules gagnantes. Alannah Myles n'a pas mis de temps à le réaliser!

Le chef-d'oeuvre de cet album pourrait bien être le premier extrait de «Rockinghorses», soit *Song Instead of a Kiss*. L'influence qu'exerce le Moyen-Orient sur la chanteuse est particulièrement apparente sur cette composition.

Les violoncelles et les claviers se marient à la guitare acoustique pour donner une texture très particulière à cette pièce. La voix incomparable de la chanteuse est mise en valeur par la somptueuse production de David Tyson et de Christopher Ward. *Laceur of Mine* peut mourir en paix, sa succession est assurée! L'évolution de l'artiste ontarienne démontre qu'elle a parcouru une longue route depuis son album éponyme.

La différence la plus fondamentale entre les deux albums pourrait être au niveau des émotions qu'ils dégagent. «Rockinghorses» exploite des sujets avec un «sérénité» qu'on ne retrouvait pas sur le premier album. *The Last Time I Saw William* en est un bel exemple. La voix d'Alannah Myles vient non pas prendre la vedette mais plutôt compléter l'ambiance dégagée par la pièce.

La métamorphose est complète. Alannah Myles n'est plus une artiste qui se cherche mais une chanteuse accomplie qui oeuvre au sein d'un groupe tout aussi efficace. Elle n'a pas peur des changements et a facilement fait la transition entre un premier album et des compositions plus modernes, plus actuelles. Nous sommes peut-être à l'écluse d'une autre Janis Joplin. Chose certaine, Alannah Myles semble décidée à prendre la place qui lui revient dans l'histoire. Le seul obstacle qu'elle pourrait rencontrer dans sa quête d'une renommée internationale, c'est sa nationalité.

Un artiste canadien est toujours désavantagé par rapport aux vedettes américaines. Parlez-en à Rush ou à Tom Cochrane! Peu importe le niveau de popularité qu'elle pourra atteindre, personne ne pourra l'accuser de compromis et de répétition à la Michael Jackson.

Elle demeure entière et vraie. Comme sa musique. ♦

Roger Shakespeare Lord: Un récit unique, à ne manquer sous aucun prétexte

Manon POCHIC

Roger Shakespeare Lord est canadien. Il est né à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Depuis son apparition sur la scène musicale, ce jeune Acadien a remporté plusieurs premiers prix, notamment celui du concours de musique du Canada et celui du festival national de musique. En 1985, il remporte aussi le premier prix de musique au festival de musique de Québec. Doté d'un talent extrême, Roger Lord Shakespeare se produit par la suite au festival de Liège, en Belgique. À l'époque, le solo de Roger est remarqué et l'année suivante, on le retrouve au Piano-Mobile de la Place des Arts de Montréal.

Destiné à une carrière internationale, Lord Shakespeare présente une série de spectacles en 1991 au Caire (Égypte) et participe par la même occasion à la tournée canadienne du concert «Mozart» présenté par les Jeunes Musiques du Canada dans le cadre du bicentenaire de la mort de Mozart. Roger Lord Shakespeare n'est pas connu seulement sur scène, son nom et sa présence sont souvent mentionnés dans les émissions télévisées à travers le globe. On a pu l'entendre, par exemple, au Canada, en Allemagne, en Australie, en Bulgarie et en Corée.

Doté d'une maîtrise en musique, Roger termine actuellement un doctorat en musique à l'Université de Montréal. Très professionnel, très sensible et très captivant, Roger Shakespeare Lord présentera un récit unique le dimanche 1er novembre à 20 heures à la salle de spectacle de l'Université.

Inscrivez-le à votre agenda, le détour en vaut sûrement la peine! ♦

SOIRÉE COSTUMÉE

Une soirée de poésie ainsi que le lancement officiel de la revue *Le Sabord* auront lieu à la Galerie Sans Nom, le samedi 31 octobre prochain, à compter de 19h. Hermégnide Chassin, Gérard LeBlanc et Harmonie Savoie y réciteront leurs plus récents écrits. L'entrée est libre. La Galerie est située au Centre culturel Aberdeen, au 140 rue Bostford, local #16. Pour plus d'informations, prière de téléphoner à Michelle-Anne Duguay au 854-5381.

Palmarsès CKUM

PALMARÈS FRANCOPHONE

3	1	Philippe Lafontaine	L'ami Tom Tequila
4	2	F. Gail & M. Berger	Laissez passer les rivières
5	3	Matt Laurent	Jenny
6	4	Motion	Ego
7	5	Maurane	Du mal
8	6	Lars Laloup	Nathalie
9	7	Les Infidèles	Les larmes des yeux
10	8	Céline Dion	Quelqu'un que j'aime
11	9	Daniel Bélanger	Quand le jour se lève
12	10	Hervé Hovington	Comment l'oublier
13	11	Destinée	Sérenité
14	12	Lars Fabian	Rivelle-tel Brother
15	13	Nicoles Siris	Alice dans le lune
16	14	Franco D'Amour	Laissez-moi la chance
17	15	Bouie Noire	Sou pleureur
18	16	Véronique Samson	Rien que de l'eau
19	17	B.A.M.	A cause de toi
20	18	Byline Tremblay	Chercheurs d'or
21	19	Stéphane Eicher	Pas d'amé
22	20	Kate	Ah baby
23	21	Toyo	Fais-moi vibrer
24	22	Tabu	Tellement besoin d'amour
25	23	Dédé Traké	Visse le top
26	24	Nelson Miville	Les valeurs de lune
27	25	Julie Masse	À contre-jour
28	26	S.O.S. Cargo	Juste en vie
29	27	Steve Ross	Mary
30	28	Les Parfaits Saluats	On s'ulvent
31	29	Richard Séguin	Sous les chemises
32	30	Les B.B.	Seul au combat

PROJECTIONS

Roch Voisine	La légende Oochings
Les Innocents	En lapart du poing
Marc Gabriel	Le charli des gouteuses
James Bard	Ça marche pas
Mastane	Un mec

PALMARÈS ANGLOPHONE

1	1	Barnack Ladies	Enid
2	2	P. Smyth & D. Henley	Sometimes Love Just Ain't Enough
3	3	De Leonard	Charging in the Dirt
4	4	Bryan Adams	O! How to Say the Words?
5	5	Annie Lennox	Walking on Broken Glass
6	6	Sus Medley	Inside Out
7	7	Shakespeare's Sister	Stay
8	8	The Tragically Hip	Locked in the Trunk of a Car
9	9	De Leonard	Have You Ever Needed Someone...
10	10	Boisbauc	Big, Bad & Groovy
11	11	INXS	Not Enough Time
12	12	Daniel Lavoie	Here is the Heart
13	13	Tom Cochrane	Washed Away
14	14	54-40	Sheila
15	15	Crowded House	Four Seasons in One Day
16	16	Melissa Etheridge	Dance Without Sleeping
17	17	Barney Bernalt	Living in the 90's
18	18	Eric Clapton	Lyla
19	19	Extreme	Rest In Peace
20	20	Paul Jan	Jenny
21	21	Kim Mitchell	Parte Au Gild
22	22	Alannah Myles	Song Instead of a Kiss
23	23	Spin Doctors	Little Miss Can't Be Wrong
24	24	Ar Cynets	Paradise Call
25	25	Toad the Wet Sprocket	All I Want
26	26	Danis Vankees	Where Are You Going Now
27	27	Harem Scarem	Something to Say
28	28	The Rembrandts	Johnny, Have You Seen Her?
29	29	De Amriti	Just Like a Man
30	30	The Watchmen	Cracked

PROJECTIONS

Mae Moore	Bohemia
-----------	---------

Compilé par Daniel Richboud,
Directeur de la musique, CKUM.

Du son neuf pour le Quatuor Arthur-LeBlanc

Manon POCHIC

L'hibernation a été longue pour le Quatuor Arthur-LeBlanc. Depuis l'an dernier, plus un son, plus une cloche. Comme si le Quatuor travaillait en silence. En fait, c'est ainsi que cela s'est passé.

Le Quatuor s'est enfermé pour travailler de nouveaux morceaux et surtout il se trouvait que le quatuor ne tournait plus que sur trois parties.

Après une année de transition, notre Quatuor, qui niche à l'Université de Moncton, vient d'accueillir dans ses rangs la violoniste Hibiki Kobayashi. Madame Kobayashi qui est originaire du Japon a récemment obtenu un diplôme d'artiste du Conservatoire de musique de Toronto où

elle a étudié trois ans sous la tutelle du grand maître violoniste Lorand Fenyves.

Madame Kobayashi, qui possède un curriculum vitae des plus prestigieux (elle a notamment étudié cinq ans en Égypte sous la tutelle de Chain Toub et six ans à Tokyo en compagnie de Kyoko Suzuki), s'est fait remarquer la semaine dernière lors du spectacle bénéfique au profit de l'hôpital Dr. Georges-L.-Dumont.

L'assistance sura pu déceler un certain amour du violon, amour qui se confond avec passion. Madame Kobayashi suit capot sur public tant la qualité de son interprétation est juste et envoiante.

La violoniste a donc rejoint le Quatuor Arthur-LeBlanc au



La violoniste Hibiki Kobayashi vient de rejoindre le quatuor Arthur-LeBlanc

début de la saison et présentera un concert le mardi 3 novembre au Monument Lefebvre de Memramcook. Le Quatuor, dont la réputation n'est plus à faire, a oeuvré l'an dernier dans plusieurs écoles élémentaires et intermédiaires de la province afin de sensibiliser quelques 1200 élèves (de 5 à 12 ans) à la musique et à ce qu'il est enregistré une série de concerts qui seront diffusés à l'an-

tenne de Radio-Canada prochainement.

PROJETS

Le Quatuor Arthur-LeBlanc est de plus en plus connu, non seulement au pays mais à l'étranger. Le groupe espère à l'avenir avoir une image internationale et pourquois pas faire partie de l'élite musicale mondiale.

Le chemin ne sera peut-être

pas si long, souhaitons-leur, mais on peut d'ores et déjà annoncer que des compétitions internationales pour quatuors à cordes et des concerts seront organisés en collaboration avec Radio-Canada. Pour ceux qui méconnaissent le Quatuor et pour ceux qui veulent parler leurs affinités, rendez-vous mardi 3 novembre à Memramcook. La soirée promet d'être inoubliable. ♦



Alain CLAVETTE

Chronique nature

Du mangeur au mangé

Dans les deux dernières chroniques, je vous ai parlé des baleines de la Baie de Fundy. Eh bien, cette semaine, laissez-moi vous parler d'un animal qui n'est certes pas aussi populaire que les baleines mais qui est en étroite relation avec elles. Il s'agit d'une des espèces des grands céphalopodes et il vous n'êtes pas pêcheur, vous le connaissez sûrement très mal. Pourtant cet animal est un poisson très commun dans nos eaux, et j'ai nommé le hareng.

Peut-être vous êtes-vous déjà promenés sur le long de la côte et vous vous êtes demandé ce que pouvaient bien être toutes ces grandes perches qui sortent de l'eau et qui sont disposées de façon à former une ligne droite allant vers le large suivie d'un cercle à l'extrémité. Eh bien, il s'agit là de ce que l'on appelle une fascine. On les retrouve au Nouveau-Brunswick, surtout au sud de la province et elles sont utilisées pour capturer le poisson et, entre autres, le hareng. Ce fut d'ailleurs une activité très populaire autrefois que la pêche à la fascine. Aujourd'hui, on en voit beaucoup moins car les techniques de pêche ont énormément évoluées. Donc pour en apprendre un peu plus sur ce poisson, j'ai rencontré Rob Stephenson du ministère des Pêches et Océans. Il s'intéresse et travaille avec le hareng depuis déjà une dizaine d'années.

Le hareng est un poisson qui n'aime pas particulièrement la lumière donc il vient en surface pour se nourrir la nuit et redes-

cent au fond durant la journée. Ils viennent se nourrir de plancton et d'autres différents petits copépodes.

La plupart des harengs vont frayer au printemps mais certains d'entre eux vont attendre à l'automne. Ils vont pondre leurs oeufs collants sous forme de grosse masse au fond de l'eau, ce qui peu d'ailleurs formés d'impressionnants « tapis d'oeufs » qui atteignent des tailles gigantesques. Ces oeufs sont un met gastronomique très recherché au Japon. Ainsi, lorsqu'on capture des femelles, elles sont vidées de leur oeufs puis ceux-ci sont envoyés là-bas. Cela représente une assez bonne industrie, mais cette industrie a bien failli mourir la dernière fois qu'un empereur est décédé car la population en deuil n'avait pas le droit de consommer ce met. Les jeunes harengs vont passer ou plutôt « survivre » leur premier hiver sous forme de larve puis, après un an, ils deviennent ce qu'on appelle des sardines. À ce moment de leur vie, ils ont une bonne importance économique. Le hareng devient mature à l'âge de trois ans, mais il ne représente pas un gros marché pour le Canada à ce stade. C'est pourquoi on permet à des bateaux-usines en provenance de la Pologne et de la Russie de s'installer à l'intérieur de nos eaux afin d'écarter le hareng de nos pêcheurs.

Voilà, je dois vous laisser là-dessus car il y a des oiseaux qui m'attendent. La semaine prochaine, je vous parlerai des coyotes. ♦



CKUM, la radio franco-volante! Ne partez pas sans elle!

L'équipe de volley-ball est complète

La saison a débuté hier à Mount Allison!

ANICK F. LOSIER

L'équipe de volley-ball a été définie la semaine dernière. En effet, seule une athlète est tombée sous la guillotine. L'équipe sera ainsi composée de sept nouvelles joueuses. L'équipe est-elle prête pour débuter la saison? «Pas tout à fait» répondit.

L'entraîneur des Angles Bleus, Daniel O'Carroll. Lors de parties a-scales qui ont eu lieu à travers les écoles secondaires francophones de la province le week-end dernier, le mentor des Angles Bleus a pu déceler des quelques erreurs techniques et de coordination.

Il souligne toutefois que les fillets sont en bonne forme physique. Les athlètes

devraient d'ailleurs passer un test de forme physique cette semaine. Ce test consiste à révéler le taux de gras et l'endurance physique en général. «Nous faisons le test au complet deux fois par année», indique Daniel O'Carroll.

DÉBUT DE SAISON

L'équipe partante des Angles Bleus (les six de base) n'a pas encore été déterminée.

Les Angles Bleus ont d'ailleurs débuté leur nouvelle saison en affrontant les Mounties de Mount Allison à Sackville. Malheureusement, au moment d'aller sous presse, les résultats n'étaient pas encore entrés.

«Mount Allison ont perdu quelques bonnes joueuses, analyse M. O'Carroll. Mais comme j'étais absent du circuit durant les deux dernières années, il m'est difficile de les évaluer.» Il ajoute cependant qu'il aurait entendu dire que l'équipe se serait améliorée quelques bonnes joueuses dans les environs de St. John au sud de la province.

«Notre "peak", nous allons tenter de l'atteindre à trois occasions cette saison, a déclaré Daniel O'Carroll. Premièrement en novembre, nous sommes sensés être à notre plus haut niveau au tournoi Bleu et Or. Par la suite, le Dal Classic devrait connaître

notre sommet une fois de plus et finalement le championnat de l'ASIA.»

PARTIES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Le week-end dernier, les Angles Bleus accompagnés de l'entraîneur Daniel O'Carroll se sont rendus à trois écoles secondaires deuxième cycle francophones

pour y jouer des parties amicales. «C'est la première fois depuis des années que nous faisons cette activité, a commenté l'entraîneur des Angles Bleus. Les "pites fillets tripaient à mort", a-t-il ajouté en parlant des étudiants du secondaire.

Les Angles Bleus se rendront dans la capitale provinciale en fin de semaine afin de participer au

tournoi invitation de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Huit équipes seront présentes dont six de l'ASIA. Les deux autres sont des équipes séniors de l'Écosse.

Les représentants de l'U de M auront du pain sur la planche car la puissante formation de Dalhousie sera parmi les équipes à affronter dans la division. ♦

Les Aigles Bleus au soccer ne sont qu'à une victoire des séries



Malgré une défaite la fin de semaine dernière, le Bleu et Or a encore de fortes chances d'accéder à la finale de l'ASIA

Des uniformes qui se font encore attendre

LUC ROBERT

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton entreprennent cette fin de semaine un périple de deux parties en Nouvelle-Écosse et pourront enfin étrener leurs nouveaux chandails.

Les protégés de l'entraîneur Pierre Belliveau ont dû utiliser les uniformes de l'an dernier, au grand-dam du géant de l'équipement Patrick Davault. «J'allais voir le gérant de l'Aréna J.-Louis-Lévesque très souvent pour savoir ce qui se passe, car tout est hors de mon contrôle», a-t-il affirmé.

De son côté, le gérant de la patinoire J.-Louis-Lévesque, Pete Dallaire, a tenté de diminuer l'impatience du public à qui la direction de l'Université a promis ce changement lors d'une conférence de presse en septembre: «Nous devrions les recevoir sous peu. Vous savez, il y a plusieurs facteurs qui retardent la livraison. Lors de la commande originale, nous avons dû attendre longtemps pour savoir quel écusson représentait l'aigle de l'Université serait retenu. Deuxièmement, il fallait patienter pour savoir quel budget serait disponible pour ce changement. La commande a donc été effectuée tard au courant de l'été, alors que c'est au mois de mars qu'on aurait dû la placer», a-t-il expliqué.

Pour sa part, le directeur des

sports de l'université, Daniel O'Carroll, est loin de partager cet avis. «Les budgets sont sortis depuis belle lurette. Je vois, de mon côté, deux autres raisons pour justifier ce retard. En premier lieu, le changement d'entraîneur n'a pas aidé. On a attendu la nomination de Pierre Belliveau pour savoir son avis avant de passer la commande. Ensuite, le graphiste Marc Beauléon de Loto-Atlantique a travaillé longtemps à la préparation de différents logos, en plus de devoir faire la séparation des couleurs», a-t-il précisé.

Quant au chandail proprement dit, il ressemble exactement à l'image de celui des Sabres de Buffalo, à domicile comme à l'extérieur. Le matériel utilisé pour sa conception est aussi plus séché.

«Les joueurs se plaignaient souvent de la chaleur accablante dans les vents amphithéâtres en raison du chandail actuel qui est très hermétique. Le nouveau modèle sera composé d'une multitude de petits trous qui aident à la circulation de l'air», a imaginé Pete Dallaire.

Dans cette histoire, ce sont les différents variants réutilisables auprès de la direction n'expliquent peut-être pas le retard, mais elles auront au moins permis de questionner le choix de faire confectionner ces uniformes à Toronto. ♦

François LEBLANC

Bien qu'ils n'aient récolté qu'un point sur une possibilité de quatre, les Aigles Bleus ne sont plus qu'à deux petits points d'une participation aux Séries éliminatoires de l'ASIA.

Une victoire ou 2 matches nuls suffiraient donc aux hommes de Tahar Allaoi pour se classer. Il s'agirait d'une première participation d'un équipe de l'Université de Moncton au soccer à ces championnats de l'Atlantique. Mais comme il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué...

SAMEDI

Samedi, les représentants de l'U de M étaient à Antigonish pour y affronter les X-Men de l'Université de Saint-François-Xavier. Ils ont récolté le seul point du week-end faisant valoir nul 0 à 0. Maurice Boudreau a signé son troisième blanchissage de la

saison. Il a été solide devant le fillet des siens. «C'est un match moyen», a déclaré l'entraîneur des Aigles, Tahar Allaoi, en revenant de la Nouvelle-Écosse. Selon lui, le vent a joué un rôle dans cette partie. Alors que le vent était contre Moncton, en première mi-temps, il est tombé en deuxième demi, empêchant les protégés de Monsieur Allaoi de profiter de cet avantage.

DIMANCHE

Dimanche, les Aigles Bleus affrontaient l'Université St-Mary's et malgré les efforts de la troupe de Tahar Allaoi, ils ont dû s'avouer vaincus par la marque de 3 à 0. Deux des trois buts ont été causés par du cafouillage au sein de la défensive monctonienne. Toutefois, le compte final n'indique aucunement le déroulement de rencontre, même si trois buts ont été marqués contre le gardien de but Maurice Boudreau. Cependant, il n'y a rien à se

reprocher puisque les trois buts ont été comés par des ballées arçées le premier sur un tir de pénalité, le second sur un coup franc et enfin le dernier but a été provoqué par un coup de pied de coin. Selon Tahar Allaoi, le Bleu et Or possède les capacités pour battre l'équipe de l'Université St-Mary's quant à une participation possible à la fin de l'ASIA. Tahar Allaoi demeure très optimiste. «Tout est possible», a lancé l'entraîneur.

Anter que Tahar Allaoi n'est suspendu que pour les parties contre les équipes de sa propre division. Donc, il a purgé sa première partie à l'Île-du-Prince-Édouard samedi, il y a deux semaines, contre les Panthers. Il a pu diriger sa troupe ce week-end.

Le deuxième match de suspension sera purgé, ici à Moncton, contre les Panthers. Mircea Roman, professeur d'Éducation physique remplacera Tahar Allaoi mardi. ♦

Défaite des Anges Bleus 4 à 0

Soccer féminin

Enjeux-Hors Jeux

ô Canada...

Sylvain MONTREUIL

Débat de la onzième manche, Dave Winfield au bâton. Derniers coureurs sur les sentiers: Robert Alomar au troisième et Devon White au deuxième. Le lanceur des Braves effectue sa motion, la balle est frappée vers le joueur de troisième but Terry Pendleton qui ne peut que regarder passer la balle. Elle va être jouée au champ gauche. Ron Griggs, le vétéran des Braves, ne peut malheureusement pas jouer à l'extérieur de la balle. Pendant ce temps, Alomar critique les marbres et White vient tout juste de contourner le troisième coureur et file vers le marbre. Quant à Dave Winfield, il s'en arrête au deuxième but avec les bras qui pointent vers le ciel en signe de victoire. Les épouses des joueurs dans les estrades sont hystériques, les 16 000 «fans» réunis au Skydome de Toronto pour regarder le match sur écran géant ont envahi le terrain et plusieurs milliers de téléspectateurs sont debout dans leurs salons. Le Canada est en effervescence.

À leur 16^e année d'existence, les Blue Jays de Toronto, une des deux seules équipes canadiennes, ont finalement remporté le titre qui permet d'être reconnu comme la superpuissance du baseball professionnel. Au cours des dernières années, les Jays ont connu leur part de problèmes. Ils ont été considérés longtemps comme aspirants numéro un pour remporter ce titre, mais pour des raisons que Dieu seul connaît, ils ont échoué à toutes leurs tentatives de se rendre au moins à la Série Mondiale. Cette année, première présence d'une équipe canadienne à cette classique annuelle ils sortent grands gagnants de l'événement.

La série avait pourtant bien mal commencé: il aura fallu qu'un drapeau canadien montré à la télévision américaine avec la feuille d'érable vers le bas. Bang! — toutes les médias canadiens s'emparent de l'histoire pour flatter la Série Mondiale de baseball en bataille politique contre l'impérialisme américain et son «maudit peuple chauvin». Certains diront que c'est le patriotisme, d'autres que c'est vrai que les Américains ne prennent pour d'autres en ce qui a trait au baseball. Mais il faut peut-être se rappeler quelque chose: nous, les Canadiens, nous sommes parents quand nous parlons de hockey. S'il est vrai que les Américains sont habitués d'un certain chauvinisme lorsque l'on

parle de baseball, n'oubliez pas de quelle façon nous réagissons lorsque le mois de mai apparaît et que la série de la Coupe Stanley s'en vient en grand pas. Lors des séries de fin de saison de la Ligue Nationale de Hockey, tous les Canadiens échangeaient presque n'importe quoi contre une paire de billes pour assister à la finale de la Coupe Stanley. Chez nos voisins du Sud, c'est pareil. Le sport est devenu une institution sociale. Les États-Unis valent lors de la Série Mondiale, du Superbowl, etc. Donc, il faudrait peut-être se demander si notre attitude n'est pas semblable à celle des Américains lorsque l'on aborde la question des sports notamment au hockey. L'an dernier, les Black Hawks de Chicago et les Penguins de Pittsburgh croisaient le fer. Deux équipes américaines qui se disputaient le titre de meilleure équipe mondiale (ou presque) d'un sport considéré comme étant le sport national du Canada. Les réactions des Canadiens étaient frustration nationale et un sentiment d'impuissance face à la maîtrise de l'Oncle Sam à notre sport.

Bref, on a l'air de dire qu'on ne peut croire qu'à moi-même une équipe canadienne n'a pu rivaliser avec les États-Unis. Vous voyez dans le fond que ces attitudes se ressemblent.

Somme toutes, nous avons tous ressenti un petit quelque chose au fond de nous même lorsqu'on a vu les Blue Jays envahir le terrain après leur victoire ultime. En fait, que l'on soit fier de la victoire des Blue Jays, ou déçu de la défaite des Braves, il n'en demeure pas moins que ça «pogne aux tripes» de voir des jours eux exprimer leur joie. C'est une réaction que tout le monde peut ressentir et ce, que l'on soit Américain, Canadien ou Japonais. Qui n'en le sent pas parce qu'on est un peu jaloux ou en raison d'une certaine fierté, il n'en reste pas moins que cette sensation est universelle. Dans le contexte actuel, on peut dire que la Série Mondiale 1992 a été vraisemblablement victime du référendum canadien. Il faut donc se dire que, peu importe le pays d'origine d'une équipe, l'essentiel c'est le spectacle sportif auquel le public a droit. Que la feuille d'érable soit d'un côté ou de l'autre, les Blue Jays sont sortis gagnants d'un match de baseball et non d'un référendum. ♦

François LEBLANC

Les Anges Bleus de l'Université de Moncton ont terminé la troisième saison de leur histoire en s'inclinant 4 à 0 contre les X-ettes de l'Université St-François Xavier (Antigonish, Nouvelle-Écosse).

«C'est la fin de la récession», a lancé Danielle Audet avec un sourire en coin. Revenant sur le match, l'entraîneur du Bleu et Or féminin n'a pas été satisfait par ses ovaules. «Il n'y a même pas de comparaison avec la partie disputée à l'île-du-Prince-Édouard». Selon elle, les filles étaient prêtes dans le vestiaire. «Par la suite, quand elles sont arrivées sur le terrain, elles n'étaient plus totalement là», a déclaré Audet. Les X-ettes ont compté leurs trois premiers buts en première demie, dont le

deuxième sur une passe d'un coup de pied de coin. La joueuse de St-F.-X. était dans son élan et... le but! Un vrai «garbage goal». Le quatrième but a été comploté à la deuxième demie.

En effet, les protégées de Danielle Audet ont mieux joué en deuxième demie. Elles ont manqué quelques chances malgré de belles descentes, entre autres celles de Nicole Barriac.

«Il y a eu de l'inconsistance dans le marquage individuel», a noté Danielle Audet. Les représentantes de St-F.-X. en ont donc profité.

SAISON

Le 24 octobre marquera, dans le grand cahier du Bleu et Or, la fin de la saison 1992 des Anges Bleus au soccer féminin. Il s'agit cependant de l'avant dernière partie de soccer au marbre de l'U

de M. Quant à eux, les gars ont conclu mardi leur saison de soccer 1992. Un peu à l'ombre de l'équipe masculine, qui est en voie de connaître une belle fin de saison, l'équipe d'entraîneurs des filles ne s'en effouille guère. C'est l'adjoint de Danielle Audet, Michel Morin, qui résume le mieux la situation. «Le progrès de l'équipe féminine ne se retrouve pas dans les statistiques, a-t-il expliqué, il se retrouve dans la technique de base». Il ajoute que l'équipe est en construction et qu'elle a souffert de belles prestations dans l'ensemble. «Dans cette équipe, il y a huit recrues, donc elles seront encore ici dans trois ou quatre ans. On pourra ainsi faire du développement. Il faut être patient dans le sens de faire du travail sérieux et constant, mais ça demande beaucoup d'effort», a souligné Michel Morin. ♦

Athlète de la semaine



MAURICE BOUDREAU

Maurice Boudreau de l'équipe masculine de soccer a été choisi athlète de la semaine pour la période du 19 au 25 octobre.

Boudreau en est à sa deuxième saison avec le Bleu et Or. Il a excellé devant le filet des Aigles Bleus samedi, lors du match opposant l'U de M à l'Université St-François Xavier. En effet, le gardien de but de l'U de M a repoussé tous les ballons dirigés vers lui, aidant l'Université à livrer un verdict nul de 0 à 0 face aux X-Men de St-F.-X. Selon l'entraîneur Tahar Alloufi, Maurice Boudreau est en progrès constant. Ce qui permet, selon Alloufi, d'envoyer de meilleures résultats pour l'équipe masculine de soccer. L'athlète de la semaine de l'U de M a reçu un prix gracieusement de la compagnie Pepsi. ♦

TOURNOI CITROUILLE



Volley-ball

Lieu: CIPS Louis J. Robichaud
Quand: Samedi le 31 octobre 1992
Coût: \$15.00 par équipe



Trois catégories: hommes A et B, hommes et adultes

Date limite d'inscription: 26 octobre 1992
en 14h 00

Maîtriser de 3 heures / Inscrivez sur le site
Maîtriser de 12 heures / Inscrivez sur le site

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la
R.S.S. au 506-622-0220 ou 3000-1000
après 18h00

Première défaite en sept rencontres

Les Aigles Bleus se font blanchir

Marc-Éric BOUCHARD

Le Bleu et Or a subi sa première défaite en fin de semaine dernière, face au Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick à Paréna J.-Louis-Lévesque, par le pointage de 4-0.

Dès le début du duel, les Aigles ont connu des malchances. Le gardien de but Frantz Bergevin s'est vu déjoué par un drôle de but du robuste attaquant Rob Knésarek.

En fait, la rondelle a touché plusieurs patins et létons avant de se frayer un chemin dans le filet. Par la suite, Réjean Sirois a été frustré par le cerbère de UNB Chris Somers. C'est à 9:18 du deuxième tiers que les Red Devils ont creusé l'écart à deux buts par l'entremise de Karl Taylor. Suite à de beaux arrêts effectués par Frantz Bergevin, Louis Melanson a fait une incursion en zone offensive en décevant un tir qui est demeuré sur la glace mais qui a touché directement le poteau. Quelques moments plus tard, Rob Knésarek a créé une contre-attaque et trompé la vigilance du gardien du Bleu et Or à la fin de la deuxième période pour porter le compte à 3-0. Les Red Devils ont ajouté un quatrième but à la fin de la troisième période. Le gardien Chris Somers a par contre été moins occupé que son vis-



à-vis. En effet, UNB a lancé 41 fois sur le gardien du Bleu et Or comparativement à 21 lancés du côté des Red Devils. Somers a également dû s'illuster devant Réjean Sirois à plusieurs reprises et aussi devant un tir de Réjean Després.

L'ATTAQUE EST EN PANNE
Le jeu de puissance des Aigles

*Défaite de 4 - 0 du Bleu et Or
face à l'Université du Nouveau-
Brunswick vendredi dernier :
le nid n'avait rien d'accueillant*

Bleus n'a pas du tout fonctionné. L'équipe a terminé la soirée sans aucun but en 14 avantages numériques. Présentement, le Bleu et Or a marqué sept buts et a alloué huit filets. Par conséquent, le retrait du capitaine Mathieu Béliveau en début de rencontre a enlevé beaucoup de piquant à l'attaque des Aigles. En effet, Béliveau a un gros mal de dos et les médecins n'écartent pas la possibilité d'une hernie discale. Le capitaine a subi plusieurs tests cette semaine et son cas sera évalué au jour le jour. De plus, la recrue Eric Duchesne a subi une légère commotion cérébrale et il a dû demeurer à l'hôpital une bonne partie de la soirée de vendredi.

Cependant, il semblait rétabli quelques temps après. La troupe de Pete Belliveau jouera ses quatre prochains matches à l'étranger. La fin de semaine prochaine, elle rendra visite au Huskies de St-Mary's à Halifax le samedi soir et le lendemain, elle rivalisera avec les Ace-men d'Acadia à Wolfville à compter de 14 heures. À noter qu'il y aura des reportages après chaque période sur les ondes de CKUM-MF 105,7 et que le journal LE FRONT sera sur place afin de vous donner tous les détails des deux rencontres dans sa prochaine parution.♦



Horaire de la semaine

Lundi: tournoi de cartes "200"

Mardi et jeudi: tournoi "8 boules"

Vendredi: super soirée génie en herbe

**Liqueur forte
seulement 1,75 \$
7 jours par semaine
durant les heures
d'ouvertures**

Machines de jeux

Tournois de cartes

Darts

Jeux vidéo

Bar à cocktail

331, promenade Elmwood

La Féécum, ça te rapporte !

Le Centre étudiant est devenu réalité.

Pour ceux et celles qui se questionnent à savoir quelle est la construction qui débute de la rentrée universitaire, c'est celle du futur centre étudiant.

Pour les nouveaux venus au Centre universitaire de Moncton, ce "Nœux" centre peut représenter qu'une simple construction parmi tant d'autres. En fait, elle représente le fruit d'un travail acharné des étudiants et étudiantes depuis plus de vingt ans.

À plusieurs reprises, sa construction a été abandonnée seulement pour être reprise. Ce centre représente un lien commun entre la population étudiante actuelle et passée du Centre universitaire de Moncton. Quiconque a fréquenté le C.U.M. connaît l'existence de ce dossier.

La construction actuellement en chantier en coûte près de 3,6 millions de dollars. Son financement sera assuré par un fonds de fiduciaire de forte de 2,3 millions de dollars et de quelques contributions gouvernementales. Le manque à payer (environ 1,3 million) sera assumé de part égale par le Féécum et l'Université par l'entremise de la date.

Les éléments qui se trouvent dans ce centre sont le bureau de la Féécum, du Franc, de CUMAF, des services aux étudiants et du service de santé. De plus, un dépositaire, une salle multifonctionnelle et un "Duo" agrémenté de nouvel électricité.

Pour ce qu'est du fonctionnement du

centre, les services déjà existants continueront de fonctionner comme par le passé. Le dépositaire aura la responsabilité de la Féécum et "Duo" et la salle multifonctionnelle servira sous la direction d'un système de gestion semblable à celui du Kacho.

Actuellement, la Féécum est à l'étape de l'identification et de l'évaluation des ressources disponibles pour offrir les meilleurs services possibles.

En ce qui a trait à l'ouverture du centre, tout semble indiquer que l'achèvement lui sera rapide. C'est-à-dire que les travaux devraient être terminés pendant le mois de février 1993.

Donc, si tout va comme prévu, vous pourrez le fréquenter avant la fin de l'année universitaire et faire l'amie de tous les étudiants et étudiantes qui vous ont précédés au C.U.M. ☺

La Féécum s'est réunie.

Vendredi dernier, le 23 octobre, la Féécum tenait une réunion régulière de son Conseil d'administration.

Le dossier du Centre étudiant a été examiné une fois de plus et il a été pris d'information afin de maintenir le conseil bien informé de ce qui se passe. Les installations et leur disposition, le genre des services ainsi que les travaux possibles ont été discutés.

Le contingentement des cours de français précoce envoie le bureau de direction de la Féécum et ce dossier en

AVIS AUX INTÉRESSÉ.E.S

La population étudiante sera demandée prochainement d'avancer des propositions de noms pour le nouveau Centre étudiant et son «Pub».

Surveillez cette page lors des semaines à venir.

Soyez nombreux à soumettre vos idées!

est que la Féécum suit de très près.

De plus, il a été question de l'assurance collective qui a été annulée par l'université. La Féécum continue de chercher pour des alternatives satisfaisantes pour ses membres.

Un manuel de politiques et de procédures a été présenté à quelques semaines aux membres du Conseil d'administration de la Féécum. Ce manuel est le résultat d'un travail accompli durant l'été dernier. Les membres du conseil seront demandés de se

promouvoir lors de la prochaine réunion régulière du conseil. Si vous désirez consulter le manuel, adressez-vous au bureau de la Féécum ou de votre conseil étudiant.

Finalement, les dates du Carnaval d'hiver ont été fixées et le poste de coordinateur / coordinateuse a été ouvert. Cette année, les festivités auront lieu du 15 au 23 janvier 1993. Aide à la population étudiante de se préparer pour ces journées remplies d'activités pour célébrer le nouvel an du bon pied. ☺

L'évaluation de l'enseignement; renégocier d'ici un an.

L'évaluation de l'enseignement est un dossier qui existe depuis 1984 à la Féécum.

Depuis 88-'89, la Féécum distribue un questionnaire d'une trentaine de questions qui traitent des habiletés et aptitudes d'enseignement des professeurs et professeurs du CUM. Du contenu de cours à la contribution de la participation étudiante, tout est évalué.

La distribution et perception étaient la responsabilité de la direction aux affaires internes et sa compilation était faite par une firme de l'extérieur du campus afin d'assurer une évaluation objective.

Les coûts associés à ce projet se chiffrent à près de vingt mille dollars par année, sans compter le fardeau temporel qui représente un tel projet pour l'université.

Le besoin pour une telle évaluation ne faisait aucun doute, par contre elle ne faisait pas l'unanimité. Du côté du corps professoral, il y avait quelques hésitations à considérer sérieusement cette méthode comme une évaluation objective puisque les idées d'étudiants en était le questionnaire. Pour la population étudiante, le coût semblait un peu élevé pour une évaluation qui n'était pas reçue par le corps professoral et la

direction de l'université.

En 1990, suite à la convention collective entre l'Université et l'ASUPM, la direction de l'université entendait la création d'une évaluation.

Etant donné l'existence de l'évaluation de la Féécum, des négociations ont été entreprises entre la Féécum et l'ASUPM.

Une entente d'une durée de trois ans a été signée entre les deux parties. Cette entente permet à la Féécum d'entreprendre une évaluation de dix questions. Cette évaluation est annexée à celle de l'Université.

Les résultats de l'évaluation de la Féécum sont disponibles aux différents conseils étudiants. Le coût de cette évaluation est totalement défrayé par l'Université, donc la Féécum économise et offre tout de même le service.

Etant donné que l'entente est pour une durée de trois ans, le renouvellement de l'entente est dû pour le mois de novembre 1992. Il s'agit de réévaluer le système afin d'assurer que celui-ci est en prise réelle avec l'étudiant.

Voilà quelques éléments à prendre en considération. L'évaluation de l'université est complétement

confidentielle, sauf le professeur reçoit une copie des résultats donc, il est très difficile d'apporter des mesures correctives aux méthodes d'enseignement. Par contre, lorsque vient le temps pour une demande de

promotion ou de permanence, le tableau de la revue repère chez le demandeur. C'est-à-dire qu'il faut prouver sa compétence et cela s'évalue en fait les évaluations. ☺

Ouverture de poste

Poste: Coordinateur / Coordinatrice du Carnaval d'hiver 1993

- Description de tâches:**
- Coordonner par l'entremise du Féécum, le comité d'hiver afin d'améliorer l'entente de janvier.
 - Travailler de concert avec le Conseil d'administration de la Féécum.
 - Responsable du financement et de la supervision du comité et de ses activités.
 - Responsable de la rédaction d'un rapport final.

Mandat: 11 novembre 1992 au 28 février 1993

Mise en candidature: du 29 Octobre au 9 novembre (1992)

- Exigences requises:**
- Étudiante ou étudiant ayant complété au moins une année complétée au Centre universitaire de Moncton.
 - Membre de la Féécum

Faire parvenir votre C.V. au bureau de la Féécum à l'attention de Paul Ward, Directeur aux affaires internes.

Le Kacho, que représente-t-il?

"Pour moi, Le Kacho représente une étape indispensable dans ma semaine d'étudiant. Il fait bon de s'y retrouver pour socialiser et pour discuter de tout et de rien. Bref, c'est un lieu privilégié pour les étudiants et je souhaite au Kacho 25 autres années aussi colorées que les 20 premières."

David Gard, étudiant libre
Gérant de promotion du Kacho (90 - 92)



Le Kacho
20 ans

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANT(E)S

LUNDI •

À LA BANQUE

Tournoi de 200 - gagnez des prix en argent
5 \$ par personne - équipe de deux



MERCREDI • SPAGHETTI À VOLONTÉ 1.99 \$

WACKY WALTER



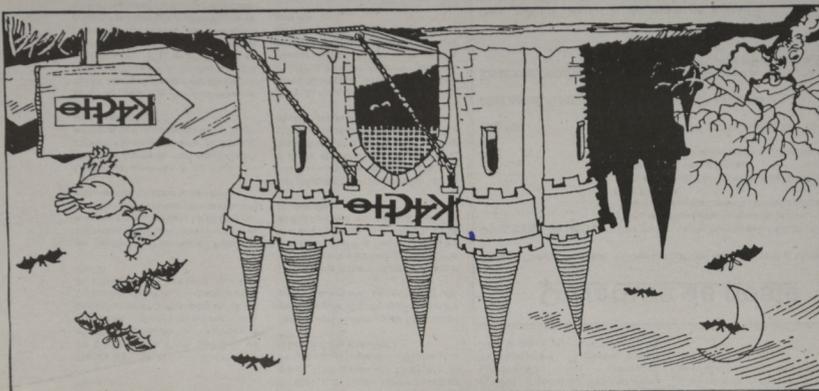
VENDREDI • "PARTY D'HALLOWEEN" Costume • Prix à gagner

- 1er prix 100 \$
 - 2ième prix 50 \$
 - 3ième prix 25 \$
- Bons d'achat au bar*



SAMEDI • DÉJEUNER - 4,29 \$ • Bifteck et oeufs

Pour réservations de groupe ou de faculté,
veuillez composer le 856-7110



HALLOWEEN

LE JEUDI 29 OCTOBRE 20100

19+

COUT:
costumet 4.00
non costumet 5.00